



LA MÉTÉO: AVERSES TÔT EN MATINÉE.
RISQUES D'ORAGES ET DÉGAGEMENT.
MINIMUM: 16°, MAXIMUM: 26°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES
30 SUCCURSALES 336-5330

1 \$

illes de La Madeleine 1 50

MONTRÉAL, SAMEDI 26 JUILLET 1986, 102^e ANNÉE, N° 271, 146 PAGES, 12 CAHIERS

Vacances / Voyage



Vienne, la ville aux 50 palais

page 1 1

Arts et spectacles



Starmania nouvelle version

page E 1

Vivre aujourd'hui



Claude Jasmin revoit sa Pointe

page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées.....	G 1 à G 8
	H 1 à H 5
Arts et spectacles.....	E 1 à E 18
	F 1 à F 6
— Horaires.....	F 4
Bandes dessinées.....	I 10, K 6
Bricolage.....	K 4
Bridge.....	J 10
Carrières et professions.....	J 1 à J 9
Décès, naissances, etc.....	H 7
Économie.....	A 13 à A 19
Êtes-vous observateur?.....	G 5
FEUILLETON	
Red Fox.....	C 7
« Génies en herbe ».....	K 6
Habitat.....	K 1 à K 5
Horoscope.....	C 7
Jardinage.....	K 4
Le monde.....	A 12
Loteries — résultats.....	A 4
Maison d'ens.....	D 6
Mots croisés.....	G 4, C 7
« Mot mystère ».....	G 6
Quoi faire.....	F 4
Restaurants.....	F 5, F 6
Sciences.....	D 7
Sports.....	C 1 à C 7
— Chasse et pêche.....	C 4
Timbres.....	J 10
Vacances-Voyage.....	I 1 à I 10
Vivre aujourd'hui.....	D 1 à D 4
— Demain l'an 2000.....	D 4

Un engagement solennel de Claude Dupras

Rien ne sera bâti sur le Mont-Royal

■ Une semaine seulement après avoir pris la tête du Parti civique de Montréal, M. Claude Dupras a clairement fait savoir, hier, qu'il en-

GÉRALD LEBLANC

tend prendre ses distances avec les projets et le style de gouvernement de son prédécesseur, le maire Jean Drapeau.

■ M. Dupras s'opposera à toute nou-

velle construction dans le parc du Mont-Royal, que ce soit l'agrandissement du complexe sportif de l'université McGill ou l'érection d'une prestigieuse tour touristique. « Je m'opposerai à ce qu'aucun mètre carré de construction nouvelle ne soit bâti sur le Mont-Royal », a-t-il dit.

■ Le Parti civique dévoilera, en septembre, un programme électoral qui prendra la forme d'un manifeste politique et M. Dupras met le chef du

Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), M. Jean Doré, au défi de le rencontrer dans un grand débat public sur l'avenir de Montréal.

■ M. Dupras se dit favorable à l'ouverture du Parti civique aux membres ordinaires et il promet la création, dès après l'élection du 9 novembre, d'un comité chargé d'examiner les réformes à apporter aux structures du parti.

■ M. Dupras promet de créer des comités de conseillers municipaux, de tous les partis, pour l'examen des dossiers chauds de l'administration.

« Mon nom c'est Claude Dupras. Je vous parle de l'avenir et non du passé. La vie, ça évolue, l'apporte au Parti civique les idées du Montréal d'aujourd'hui. J'ai fait part de mes idées à mes collègues avant mon élection à la

voir DUPRAS en A 2



Après une brève comparution, Carol Pinel, 26 ans, accusé du meurtre du policier de Saint-Hubert, est ressorti du Palais de justice de Longueuil le torse nu, en compagnie d'autres détenus. photo Pierre Côté, LA PRESSE

L'assassin présumé du policier venait d'obtenir sa libération conditionnelle

■ Accusé hier du meurtre du policier de Saint-Hubert abattu la veille, Carol Pinel, 26 ans, au dossier criminel chargé, s'est présenté en Cour le torse nu, bombé, dévoilant ses nombreux tatouages.

MARTHA GAGNON

Il venait à peine de quitter une maison de transition et d'obtenir sa libération conditionnelle totale quand il a été arrêté bien armé, jeudi soir.

Pinel, de McMasterville, sur la rive sud de Montréal, qui a des démêlés avec la justice depuis 1977, avait reçu son congé, il y a une semaine, de la maison Ogilvy, à Montréal, un endroit où l'on accueille les ex-détenus. Il était libre et devait seulement rencontrer un agent de probation de temps à autre.

Auparavant, il avait purgé une peine de cinq ans dans un pénitencier, à la suite d'un vol à main armée.

Invoquant la confidentialité des dossiers, les Services correctionnels

du Canada ont refusé de fournir de plus amples détails sur le stage de Carol Pinel à la maison de transition.

Les policiers lui ayant retiré sa chemise pour l'envoyer au laboratoire scientifique, l'homme aux cheveux blonds a comparu le buste entièrement découvert devant le juge Jules Vincent, au Palais de justice de Longueuil, hier matin. Il reviendra en Cour mardi pour y subir son enquête sur cautionnement. Il a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Pinel est accusé du meurtre de

l'agent Marcel Simard, 33 ans, atteint de deux projectiles de calibre .303, et de tentative de meurtre sur un autre policier de Saint-Hubert, Louis Lavigne. Le drame est survenu, en début de soirée jeudi, lors d'une patrouille de routine dans les rues de Saint-Hubert.

Les policiers ont été attirés par la présence de deux individus suspects qui rôdaient près des commerces. L'un d'eux avait dans ses mains un grand sac à dos. Intrigués, les agents

voir POLICIER en A 2

Chibougamau - Chapais... comme Gagnon et Schefferville

Une autre région du Nord se meurt

■ QUÉBEC — La région minière de Chibougamau-Chapais a atteint le seuil critique: ou bien elle sera bientôt rescapée, comme Matagami ou Murdochville, ou alors elle mourra, comme Gagnon et Schefferville.

GILBERT BRUNET

de notre bureau de Québec

Selon ce que LA PRESSE a appris cette semaine, une décision prochaine du Conseil du trésor sera déterminante pour l'avenir de cette région, au coeur géographique du Québec, sorte de pont entre le Lac-Saint-Jean et l'Abitibi.

Trois sociétés — Campbell, Northgate et Falconbridge — exploitent dans cette région, depuis les années 50, des mines de cuivre. Les réserves connues s'épuisent et l'exploration de nouveaux gisements tarde puisque les opérations sont à peine rentables, sinon carrément déficitaires.

La chute continue du prix du cuivre — de \$1 à 60 cents US la livre —, jointe à une rude concurrence des producteurs sud-américains et à une demande qui décline, fait craindre le pire.

Déjà, les trois compagnies ont fait des mises à pied massives et concentrent leurs efforts sur les gisements à haute teneur en or.

Mais encore là, le prix de l'or n'augmentant pas et les coûts de production croissant rapidement, le nouveau « Klondike » s'essouffle. Car l'or est plus abondant ailleurs, en Abitibi notamment.

Chez les quelque 15 000 habitants de la région, dont 12 000 à Chibougamau, on parle du « syndrome de Schefferville ». (Voir autre texte en page A 2) Les rumeurs vont bon train. Y compris celles que véhiculent les établissements syndicaux: ce sont les compagnies qui font peur au monde parce que c'est la période de renouvellement des conventions collectives...

Ce n'est pas encore le désespoir, mais l'inquiétude à toutes sortes de conséquences économiques et sociales. À Chapais, par exemple, les faillites se multiplient. Même le magasin La Baie vient de fermer ses portes.

Ces prochains jours, le Conseil du trésor devra se prononcer sur diverses hypothèses envisagées à Québec pour venir en

aide aux sociétés impliquées à Chibougamau-Chapais.

D'une part, l'aide la plus appréciable viendrait d'une plus grande générosité fiscale. Ce qui prend d'autant plus de temps que le gouvernement fédéral doit aussi être de la partie.

D'autre part, à plus court terme, l'aide de Québec peut être directe, sous forme de subventions. Or, le Programme d'assistance financière à l'exploration minière (PAFEM) en est à ses derniers mois d'existence. Avec un budget annuel de \$3 millions, il est venu en aide à une vingtaine de sociétés ces dernières années.

Même des géants comme Noranda et Falconbridge en ont profité. Mais l'exploration, comme l'explique M. André Bissonnette, du PAFEM, ne permet par définition pas toujours des découvertes intéressantes. Dans les régions de Matagami, de Murdochville et de la fosse du Labrador, les résultats ont toutefois été concluants.

Quel sort fera le Trésor au Programme, dans un contexte de compressions budgétaires?

voir CHIBOUGAMAU en A 2

Winnipeg

8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636 • 388-1122
5916 BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE) 256-7571

Depuis 20 ans, nous avons tout mis en oeuvre pour vous offrir le plus grand choix des plus grandes marques aux plus petits prix possibles. Laissez-nous le soin de bien vous conseiller et gardez-vous celui de décider!

AUDIO • VIDÉO • MICRO-ONDES • TÉLÉVISEURS •
MICRO-ORDINATEURS

AUJOURD'HUI...

CHRONIQUES

PIERRE FOGLIA: Matamoros, au Mexique, où les flics sont corrompus au point de rançonner les victimes autant que les criminels et où, sans savoir pourquoi, on peut finir ses jours au fond du Rio Bravo...

page A 5

LYSIANE GAGNON: Jusqu'au récent départ de Bill Bennett, le Crédit social, en Colombie-Britannique, a toujours été une sorte d'entreprise familiale. Mercredi, 12 candidats vont se disputer la direction du parti des Bennett et la gouverne d'une province en fort piteux état.

page B 3

SAMEDI PLUS

MAURICE JANNARD: Les parlementaires fédéraux ont interrompu leurs vacances pour voter la loi C-67 obligeant les prisonniers dangereux à purger leur peine en totalité, mais la politique l'a de nouveau emporté sur la logique des arguments.

page B 3

JOONEED KHAN: Malgré Reagan et Thatcher, l'engrenage des mesures contre l'Afrique du Sud est en marche. Lentement, inexorablement, les pressions anti-apartheid s'intensifient, ainsi que le souhaitent les «Sages» du Commonwealth le mois dernier.

page B 4

AGNÈS GRUDA: Tandis que l'adoption semble régresser, les NTR (nouvelles technologies de la reproduction) connaissent un développement phénoménal. «Le merveilleux voisin avec l'horreur.»

page B 5

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE: La nouvelle coqueluche de l'opinion publique française est, chose inusitée, un homme d'affaires: Bernard Tapie, 41 ans, beau, séducteur, talentueux, ambitieux, audacieux, chanceux et, surtout, extrêmement riche.

page B 6

CHASSE ET PÊCHE

PIERRE GINGRAS: Si vous nourrissez les oiseaux durant l'été, attendez-vous à des surprises.

page C 4

LE BRIDGE

ANDRÉ TRUELLE: L'histoire d'une bridgeuse passionnée, Gilberte Voyer, qui a appris avec le temps à maîtriser sa passion.

page J 10

PHILATÉLIE

DENIS MASSE: Le timbre du 50e anniversaire de Radio-Canada, le premier entièrement conçu par un ordinateur.

page J 10

HABITAT

ROBERT DUBOIS: L'achat d'une maison neuve exige une démarche encore plus attentive que l'achat d'une maison existante.

page K 1

LAURIER CLOUTIER: Choisissez bien votre entrepreneur quand vous désirez agrandir ou rénover. Et ne versez jamais initialement plus de 10 p. cent du total du contrat.

page K 1

LE BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: Une tonnelle accueillante, différente de celles auxquelles on est habitué, mais qui n'en est pas moins charmante.

page K 4

LE JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: Si vous croyez que seules les plantes à feuillage et les fougères poussent à l'ombre, détrompez-vous. Nombre de plantes fleuries, arbustes et vivaces s'accommodent fort bien de l'ombre.

page K 4

La Quotidienne à trois chiffres 122 à quatre chiffres 6520

LA MÉTÉO Samedi 26 juillet 1986. Aujourdhui: Min.: 16° Max.: 26°. Averses tôt en matinée. RISQUES D'ORAGES. DÉGAGEMENT. DEMAIN: ENSOLEILLÉ.

Québec			États-Unis			les capitales			
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	
Abitibi	14	24	Gén. ensol.	Boston	21	31	N.-Orléans	24	33
Outaouais	18	26	Averses, dég.	Buffalo	21	31	Pittsburgh	21	31
Laurentides	16	26	Averses, dég.	Chicago	22	33	S. Francisco	14	25
Cantons de l'Est	16	26	Averses, dég.	Miami	25	33	Washington	23	32
Mauricie	16	26	Averses, dég.	New York	23	31	Dallas	23	37
Québec	16	26	Gén. ensol.						
Lac-Saint-Jean	14	24	Gén. ensol.						
Rimouski	16	23	Dég. graduel						
Gaspésie	16	23	Dég. graduel						
Bas-Caraïbe	16	20	Ciel variable						
Sept-Îles	16	20	Ciel variable						
Canada			Amsterdam			Madrid			
Victoria	10	21	13	20	16	34			
Edmonton	8	23	Athènes	24	37	Moscou	13	25	
Regina	13	24	Acapulco	25	33	Mexico	12	25	
Winnipeg	12	24	Berlin	10	18	Oslø	—	—	
Toronto	21	30	Bruzelles	10	20	Paris	13	22	
Fredericton	16	28	Buenos Aires	6	18	Rome	17	31	
Hollax	15	23	Copenhague	14	16	Séoul	22	27	
Charlottetown	17	25	Genève	16	20	Stockholm	15	19	
Saint-Jean	13	22	Hong Kong	26	31	Tokyo	21	27	
			La Coire	23	34	Trinidad	22	33	
			Lisbonne	15	24	Vienne	12	24	
			Londres	15	22				

DUPRAS

SUITE DE LA PAGE A 1

tête du parti», a répondu M. Dupras aux journalistes s'inquiétant de la volte-face que représentent ces engagements par rapport aux habitudes du Parti civique de Jean Drapeau.

M. Dupras donnait, hier, sa première conférence de presse en tant que chef du Parti civique, à la salle Richelieu du motel Univercel, à deux pas du Stade olympique. C'est au même endroit que MM. Drapeau et Yvon Lamarre, absents hier, avaient annoncé, plus tôt cet été, leur départ de la scène municipale.

La plupart des conseillers et candidats du Parti civique aux prochaines élections entouraient leur chef, qu'ils ont applaudi avant et après la conférence de presse, pour cette première grande sortie en public.

À l'exception de M. André Bellerose, vieux routier de l'organisation électorale tant chez les «bleus» que chez les péquis-

tes, et coordonnateur de la présente campagne de M. Dupras, on ne voit pas de nouvelle figure auprès du chef dans la famille du Parti civique.

Certains vieux routiers du parti, comme MM. Pierre Lorange et Luc Larivée, semblaient, de leur côté, avoir de la difficulté à avaler l'annonce de pratiques jusqu'ici étrangères à leur parti et à son chef-fondateur.

Ils ont cependant bien apprécié sa propension à attaquer sans relâche le RCM et son chef.

«Nous exigeons, a-t-il lancé, du chef du RCM et de ses amis qu'ils nous expliquent comment se concilient leur opportunisme de tous les jours et leur idéalisme d'hier. Qui est le vrai Jean Doré, le radical d'hier ou le beau parleur d'aujourd'hui?»

M. Dupras reproche au RCM de vouloir désorganiser Montréal alors que le temps est à la consolidation, afin de profiter du regain de prospérité économique qui s'annonce. Pressé par les journalistes, le nouveau chef

du Parti civique a finalement laissé tomber le mot «socialiste». «L'approche socialiste du RCM», voilà dans le fond ce qu'il entend dénoncer d'ici le 9 novembre.

À entendre M. Dupras, on dirait que c'est le RCM et Jean Doré qui détiennent actuellement le pouvoir. Dans le long texte d'une dizaine de pages, que M. Dupras a lu fidèlement avant de répondre aux questions des journalistes, on retrouve le nom du RCM ou de Jean Doré à tous les deux ou trois paragraphes. M. Dupras admet d'ailleurs candidelement que ses adversaires sont en avance selon les sondages d'opinion publique.

Plus à l'aise avec les journalistes qu'on aurait pu le prévoir, l'ingénieur montréalais de 54 ans, qui a rompu tout lien avec le Parti conservateur du Canada, a promis de livrer, au cours des prochaines semaines, ses positions sur les sujets chauds de l'heure, tel le choix entre Dorval et Mirabel ou l'avenir du Festival de Jazz de Montréal.

Il a cependant fait connaître, hier, les quatre éléments du credo politique du «nouveau» Parti civique: la recherche de l'harmonie, l'exercice de la consultation, l'établissement d'un climat de confiance et la manifestation d'un esprit constructif.

Proposant «l'augmentation de la qualité de vie» comme grand objectif pour les années à venir, M. Dupras en dégage quatre priorités pour le mandat de la prochaine administration:

- le développement économique: il faut faire de Montréal, une ville prospère, une ville riche;
- la bonne gestion, en consultation avec les divers intervenants: il s'agit d'assurer que Montréal continue à être une ville efficacement gérée par et pour ses citoyens;
- la création d'un environnement urbain de plus en plus agréable et harmonieux;
- le rayonnement: Montréal doit continuer à s'imposer comme une grande ville mondiale.

POLICIER

SUITE DE LA PAGE A 1

Marcel Simard a alors demandé ce que contenait le fameux sac. «Je vais te le montrer», a alors répliqué l'un des deux hommes en appuyant instantanément sur la détente de l'arme à feu cachée dans le sac. Le policier n'a eu aucune chance de réagir, il est tombé sur le siège du véhicule. Puis, tout s'est précipité. L'agent Lavigne s'est jeté par terre pour éviter les autres balles qui fusaient de tous les côtés. Il a tiré à son tour, mais sans succès.

Il est probable, selon les enquêteurs, que Pinel et son copain, s'apprétaient à commettre un délit au moment de l'arrivée des policiers. C'est ce qui expliquerait qu'ils aient pris panique et se soient mis à tirer.

Hier après-midi, tout le monde avait le moral bas au poste de police de Saint-Hubert. Les policiers étaient encore sous

l'effet du choc. Pas de colère, pas d'agressivité, seulement une profonde tristesse. Contrairement à leur habitude, ils n'avaient ni le goût ni le besoin de parler du rétablissement de la peine de mort. «Bof! À quoi bon chialer. Les juges ne seront pas plus sévères dans leurs sentences», a laissé échapper, d'un air désabusé, le sergent Guy Clerc.

Ils n'avaient pas davantage envie de discuter de la nouvelle loi C-67 sur les libérations conditionnelles, adoptée en vitesse jeudi à Ottawa. Plusieurs n'étaient d'ailleurs pas au courant de cette loi qui permettra à la Commission des libérations conditionnelles d'obliger certains détenus dangereux à purger la totalité de leur peine.

Visiblement fatigué après une nuit mouvementée, le chef de police, M. Pierre Trudeau, ne savait que dire: «Non je ne suis

pas en colère. C'est une mort tellement bête, tellement stupide. Les policiers n'ont rien fait, absolument rien pour provoquer les suspects. On comprend mieux que des événements semblables se produisent quand il y a prise d'otage ou chasse à l'homme.»

Lui non plus, il ne tient pas à lancer la pierre. Il est plus consterné que révolté. En parlant de l'accusé, il dit simplement: «Quand un individu patauge dans le crime depuis autant d'années, on se demande si l'on ne devrait pas faire plus attention avant de le libérer.»

Quant à savoir si les policiers devraient porter une veste pare-balles même lorsqu'ils effectuent leur patrouille, il ne croit pas que ce soit là la solution.

Il tenait dans ses mains une lettre de la veuve d'un policier

de Longueuil, Michel Vincent, assassiné, lui-aussi, en 1981. Un mot de sympathie destiné Mme Simard et à ses trois enfants qui auront à vivre les mêmes souffrances.

Des funérailles civiques auront lieu mardi, à 11 h 30, à l'église Saint-Hubert, Chemin Chambly. La dépouille sera exposée à l'école Charles-Lemoyne, à partir de 19 h, dimanche.

Durant toute la journée, on a multiplié les efforts pour retrouver le deuxième suspect dont on possède, dit-on, une très bonne description. On a même mobilisé un hélicoptère durant quelques heures pour survoler une certaine partie de la ville. On a reçu plusieurs informations de citoyens. «On ne devrait pas tarder à lui mettre la main au collet», assure M. Trudeau.

CHIBOUGAMAU

SUITE DE LA PAGE A 1

taires généralisées? Vaut-il mieux abandonner le PAFEM et laisser agir les seules — et impropriables — lois du marché? Qu'est ce qui coûte le plus cher, à tous égards: intervenir financièrement ou se retrouver avec un autre Schefferville à fermer?

LA PRESSE a tenté de savoir ce qui se passe dans la région de Chibougamau-Chapais, la plus mal en point actuellement avec celle de l'amiante. Mais nos interlocuteurs sont prudents: «En 1975-76, on pensait aussi que c'en était fait», dit M. Yvan Godbout, de la Direction générale de l'industrie minière du gouvernement de Québec.

«Il s'agit d'une crise de prix et non d'un effondrement du marché, assure-t-il. Il faut espérer que les prix remontent et absolument poursuivre l'exploration entretemps. Sans quoi, ce serait se faire hara-kiri.»

Poursuivre l'exploration avec quoi? Même le prix de l'or laisse songeur. Pour M. Richard Lister, p.-d.g. de Campbell Re-

sources de Toronto, qui exploite trois mines à Chibougamau, l'optimisme de rigueur est difficile à afficher. Depuis 1983, sa

société a connu déficits sur déficits. Elle parle de fermer la mine Henderson-2 à la fin de l'année. Les réserves seraient épuisées.

Le directeur des Mines Campbell à Chibougamau, M. Enrico Boiocchi, dit à LA PRESSE que le nombre d'emplois, chez lui, est passé de 430 à 245 ces trois dernières années. Et comme la société manque d'argent, l'avenir n'est pas rose. C'est lui qui souligne que l'alternative n'est pas aussi rentable que prévu: le prix se maintient entre \$300 et \$400 depuis quatre ans, alors que les coûts de production augmentent.

Chez Northgate Patino, le plus gros employeur de Chibougamau, le nombre de salariés est passé de 850 à 525. Le directeur adjoint, M. Ram Kenmore, soutient que l'or est devenu «le pain et le beurre» dans les mines de cuivre. «À 60 cents la livre, il nous en coûte 42 cents pour le raffinage. Il ne nous reste que \$10 de revenu par tonne de minerai.»

M. Kenmore ajoute d'autres dimensions au problème: d'abord les réserves plus abondantes ailleurs, au Chili par exemple, et ensuite les salaires des mineurs. «Même à \$1 000 par semaine, nos hommes sont exigeants. Le syndicat est radical.»

Propos semblables chez le directeur du personnel de la mine Opemiska (Falconbridge) de Chapais, M. Normand Bédard. En trois ans, le nombre d'emplois est passé de 1 000 à 300. «Nous offrons des réductions de salaires à nos employés et leur demandons des suggestions pour sauver l'exploitation.»

M. Bédard enchaîne: «C'est sérieux mais pas catastrophique. Tant que la moitié de nos revenus viendront de l'or. Mais il suffit que l'Afrique du Sud et l'URSS, les deux plus grands producteurs d'or, inondent le marché, en raison d'événements qui se produiraient chez eux, pour que le prix baisse.»

M. Bissonnette, du PAFEM, va dans le même sens: «La région de Chibougamau en est à son pire creux de vague, mais ce n'est pas fichu. Mono-minérale, elle a besoin d'aide, fiscale surtout.»

C'est donc le Conseil du trésor qui tranchera, dans un contexte où les prévisions placent le prix de la livre de cuivre sous les 70 cents US pour les trois prochaines années.

«À Chibougamau-Chapais, ces dernières années, les trouvailles ne sont pas rassurantes pour l'avenir», dit M. Bissonnette. Son directeur à la DGIM, M. Godbout, élargit le débat. «Le futur marché du cuivre, ce n'est pas les États-Unis mais les pays en voie de développement qui devront passer par la phase métaux.»

Pourquoi la phase? Parce que dans les pays les plus développés, la fibre optique, plus efficace, plus légère et moins coûteuse, remplace de plus en plus le cuivre. Comme le plastique remplace le cuivre dans les tuyaux.

Ce qui fait dire à certains qu'actuellement, les plus grandes «mines» de cuivre, ce sont des villes comme New York ou Chicago qui font fondre le vieux cuivre issu des démolitions pour en faire des lingots, à meilleur prix que n'importe quel producteur en sous-sol.

LE GOÛT DE LA BATAILLE SE PERD AUSSI... Le démantèlement de la base-radar fera perdre au moins 200 emplois

■ QUÉBEC — Comme si ce n'était pas assez de perdre la moitié de ses emplois en raison de la crise du prix du cuivre, la région de Chibougamau-Chapais perdra aussi, dans quelques mois, sa base-radar de l'Armée canadienne.

GILBERT BRUNET de notre bureau de Québec

Et, comble de malheur, l'industrie du bois de sciage, qui permet actuellement à la population locale de survivre, est menacée par la tourmente des négociations entre le Canada et les États-Unis sur une libéralisation des échanges.

Au plan socio-économique, pour la petite ville de Chapais, par exemple, la crise actuelle se traduit ainsi: 550 citoyens partis sur 3 200; 700 emplois perdus à la mine Opemiska (Falconbridge); les gens sont forcés de s'éloigner pour travailler, soit à la scierie Barrette ou à la mine d'or du lac Short, plusieurs kilomètres plus loin.

Depuis trois ans, les conséquences sont à tout le moins sérieuses. «Certains perdent jusqu'à la principale caractéristique des gens du Nord: le goût de la bataille. Il y a beaucoup de maisons à vendre», dit à LA PRESSE M. Normand Bédard, directeur du personnel à la mine Opemiska.

Le secrétaire trésorier de Chapais, M. Laurent Rheault, ajoute: «La municipalité fonctionne au strict minimum. L'insécu-

rité a remplacé l'effervescence économique.»

M. Bédard voit plus loin: «La situation est sérieuse mais pas catastrophique. Par contre, s'il fallait que les États-Unis forcent le Canada à imposer des tarifs sur notre bois d'oeuvre, là ce serait catastrophique.»

À Chibougamau, principale municipalité de la région, le trésorier, M. Christian Bouchard, affirme que l'économie tourne à tout le moins «au ralenti».

La moitié des emplois de mineurs ont été perdus ces dernières années, plusieurs mises à pied ayant été faites «pour rentabiliser les entreprises». Et il ajoute: «Le cas de Schefferville, ça se parle un peu ici.»

Dans moins d'un an, Chibougamau perdra aussi la base-radar «Pine Tree» que l'Armée canadienne démantèle. Ce poste d'observation, comme ceux de Senneterre, en Abitibi, ou du Lac Saint-Denis, dans les Laurentides, sont désuets et sont graduellement remplacés par des satellites.

Pour Chibougamau, c'est encore 200 emplois perdus: 120 militaires qui partiront et environ 80 emplois civils qui s'en vontent.

Pour les gens de la région, c'est le retour forcé à la case départ: les mines. Des exploitations minières qui ont pris de l'âge. Des opérations à peine rentables, donc sans marge sensible de bénéfices à consacrer à

l'exploration.

Et puisque le prix mondial du cuivre ne se redresse pas, les espoirs se sont tournés vers la teneur en or du minerai. Toutefois, l'or étant plus concentré ailleurs, son exploitation y est peu rentable.

Pour les gens de Chibougamau-Chapais, l'avenir n'est pas rose. Ils entendent sans cesse, comme un refrain agaçant, le mot «ailleurs». Ils espèrent que les gouvernements viendront en aide aux sociétés minières, lesquelles relanceront exploitation et emplois.

Votre pelouse aujourd'hui

■ Si vous vous alimentez à un puits, sachez qu'il y a plusieurs sources potentielles de contamination: — l'infiltration des eaux de surface; — la proximité d'un tas de fumier ou des animaux qui circulent autour du puits; — l'épandage de produits chimiques; — un petit animal mort dans le puits. Ayez l'oeil ouvert afin de découvrir tout changement de qualité de votre eau potable.

ADRESSES		ADRESSES			
PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES		
Acton Vale	2	2	Mirabel	NR	X
Beloil	2	X	Mont St-Hilaire	2	X
Bromont	2	X	Oterburn Park	2	X
Cowansville	2	X	Pierrefonds	X	NR
Deux-Montagnes	X	X	Pointe-Calumet	X	X
D.-des-Ormeaux	X	NR	Roxboro	X	NR
Farnham	NR	NR	Sorel	2	X
Granby	2	X	St-Basile-Le-Grand	2	X
Grand Île	2	X	St-Eustache	X	X
Île Perrot	X	X	St-Jean-Baptiste	2	X
Joliette	2	2	St-Louis-de-Terrebonne	X	X
Kirkland	X	NR	St-Mathias	X	X
Lachenaie	X	X	Ste-Adèle	X	2
Laval	1	1	Ste-Anne-de-Bellevue	X	X
La Plaine	NR	NR	Ste-Catherine	NR	X
La Prairie	NR	X	Ste-Geneviève	X	NR
Lévis	1	1	Ste-Marthe-sur-le-Lac	X	X
Le Gardeur	NR	X	Ste-Madeleine	2	X
L'Île-Bizard	X	NR	Terrebonne	X	X
Mascouche	X	X	Vaudreuil	X	X
McMasterville	2	X	Verdun	1	X

■ LÉGENDE: X — Interdit par le règlement municipal; NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol; 1 — Arrosage de 1h recommandé; 2 — Arrosage de 2h recommandé; Recommandations variables s'il ne pleut pas entretemps.

Une affaire de meurtre ?

Le corps d'une femme d'environ 25 ans a été découvert hier matin par les policiers de la CUM au 2285 de la rue Saint-Mathieu, dans l'ouest de la métropole.

La police croit qu'il s'agit d'un meurtre. La victime a été trouvée dans l'escalier d'un édifice de plusieurs étages. Comme elle ne portait sur elle aucun papier, les enquêteurs font appel au public pour tenter d'établir son identité.

Il s'agit d'une jeune femme de 5'3" pesant 130 livres. Elle a les cheveux blonds et porte un tatouage au sein gauche. Elle était vêtue d'un chandail noir portant l'inscription «Harley Davidson».

Évadé blessé par des agents de la SQ

Un évadé de pénitencier, René Boudreaux, 42 ans, a été gravement blessé, hier matin, par des policiers de la Sûreté du Québec, à Rawdon, en banlieue nord de Montréal.

Les agents ont intercepté le fuyard après un vol à main armée commis dans un restaurant de Rawdon. Une véritable chasse à l'homme a suivi, à l'issue de laquelle Boudreaux a perdu la maîtrise de son véhicule. L'auto-patrouille de la SQ a aussi subi des dommages.

Boudreaux avait déclenché, après son évasion il y a quelques mois, une véritable opération de ratissage dans la région de Sherbrooke. On le dit gravement blessé; les projectiles des policiers l'ont atteint à l'abdomen à trois reprises.

Lui aussi a tenté d'atteindre les deux patrouilleurs.

Deux voleurs interceptent une voiture de... la SQ

Deux voleurs de grand chemin qui espéraient détrousser des automobilistes, la nuit dernière, ont pris la poudre d'escampette en se rendant compte qu'ils venaient d'intercepter un véhicule de la... Sûreté du Québec.

Postés en bordure de la voie de service, à proximité du petit aéroport de Mascouche, au nord de Montréal, les deux voleurs armés semblaient décidés à faire les poches du premier venu. Ils interceptaient carrément les véhicules.

En apercevant les policiers, les deux comparses ont couru à travers un bois. Des policiers, un hélicoptère, des chiens de recherche et tout un système de communication n'ont pas réussi à les retracer. Dans les postes de police, hier, l'événement faisait rire.

Trois Québécois blessés dans un accident au New Hampshire

Trois Montréalais ont été tués, jeudi après-midi, et deux autres ont subi des blessures lorsque leur voiture a quitté l'Interstate 89 pour percuter contre un rebord de pierre, à Sutton, dans le New Hampshire.

Les morts sont Manuel Hueichapan, 40 ans, sa femme Hilda, 48 ans, et leur fille Pamela, 11 ans, a fait savoir la police d'Etat. La voiture était conduite par un autre membre de la famille, un jeune de 15 ans dont le nom n'a pas été rendu public et qui reçoit des soins pour blessures à la tête. Claudia Hueichapan, 13 ans, a quant à elle été blessée au bras et à la tête.

La famille se dirigeait vers le sud sur une autoroute à quatre voies lorsque l'accident s'est produit.

Noyade d'une fillette dans la piscine familiale

Une fillette de 22 mois, Josée Champagne, s'est noyée jeudi soir dans la piscine familiale, à Trois-Rivières. Ce sont ses parents qui ont fait la tragique découverte.

Le drame s'est produit peu avant 20 heures, alors que la fillette se trouvait avec son père, Gaétan Champagne, à l'extérieur de la maison. La petite Josée aurait rampé jusqu'au tremplin de la piscine hors terre avant de tomber à l'eau.

Après plusieurs interminables minutes de recherche, ses parents la retrouvaient sans vie dans la piscine.



Louise Lavigueur et son père scellent leur réconciliation.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

LE TUTEUR VEUT TOUTEFOIS MAINTENIR LES PROCÉDURES JUDICIAIRES Louise Lavigueur se réconcilie avec sa famille mais ne touchera rien du magot

Louise Lavigueur a annoncé hier qu'elle renonçait à la poursuite intentée contre sa famille, millionnaire du Lotto 6/49, afin de revenir vivre avec elle.

GILLES ST-JEAN

La jeune fille, qui aura 16 ans en août, a annoncé la nouvelle hier, en compagnie de son père, Jean-Guy, et de sa sœur, Sylvie. L'adolescente espère retourner avec les siens des lundis.

Les Lavigueur n'ont commencé leur conférence de presse qu'après un appel téléphonique «du notaire» (ils n'ont pas voulu préciser).

«J'ai compris que l'amour de ma famille était plus important que l'argent», a assuré la jeune fille, assise au fond de la cuisine de son oncle, Marcel Lavigueur, domicilié dans l'est de Montréal.

De son côté, M. Lavigueur n'a pas dérogé à sa position originale dans le conflit qui l'opposait à sa fille cadette: «Elle n'aura pas un sou», a-t-il déclaré, répétant que Louise n'avait droit à rien parce qu'elle n'avait pas participé aux achats familiaux de billets de loterie la semaine où les Lavigueur ont gagné.

Jusqu'au bout

Louise Lavigueur avait pourtant affirmé mordicus, il n'y a pas si longtemps, qu'elle irait «jusqu'au bout» dans cette affaire. Elle réclamait une part de \$1,2 million.

Elle dit maintenant qu'elle a avisé son tuteur et son avocat d'abandonner les poursuites depuis un mois, mais qu'elle n'a eu aucune nouvelle.

Les Lavigueur, qui achetaient des billets de loterie collectivement, à chaque semaine, ont remporté un gros lot de \$7,6 millions en mars dernier... mais Jean-Guy Lavigueur avait perdu le portefeuille contenant le billet gagnant.

C'est un résident temporaire du Québec qui l'a retrouvé et qui l'a rapporté à M. Lavigueur. Ce dernier l'a récompensé en lui remettant \$1 million.

Pour sa part, Louise Lavigueur avait été exclue du groupe gagnant parce qu'elle n'avait pas participé au tirage de la semaine. Son père l'avait chassée du foyer familial cette semaine-là parce que, disait-il, elle était rentrée trop tard.

La jeune fille alléguait de son côté qu'elle avait droit à une part du magot parce qu'elle avait toujours participé à l'achat de billets en commun.

Le tuteur inquiet

De son côté toutefois, le tuteur de Louise Lavigueur, M. Guy Trudeau, n'entend pas laisser tomber l'affaire tout de suite, ni si facilement.

«J'ai été nommé tuteur par la Cour. J'ignore les conditions posées par son père à son retour; en tout cas, je ne renoncerais pas à la poursuite intentée en son nom tant qu'un juge n'en décidera pas ainsi», a dé-

claré M. Trudeau, rencontré hier au Palais de justice.

«Je suis bien content que la famille se réconcilie, mais je ne veux pas que ce soit au détriment de Louise. En ce qui me concerne, je n'ai rien à gagner personnellement dans cette affaire», a-t-il ajouté.

M. Trudeau venait de déposer une requête en vertu du Code civil, afin qu'un conseil de famille ratifie «le règlement secret» conclu entre la jeune fille et sa famille. La Cour supérieure se penchera sur cette requête mercredi.

D'autre part, la requête de la jeune fille sur le partage du magot ne sera sans doute pas entendue avant un bout de temps, a-t-il signalé.

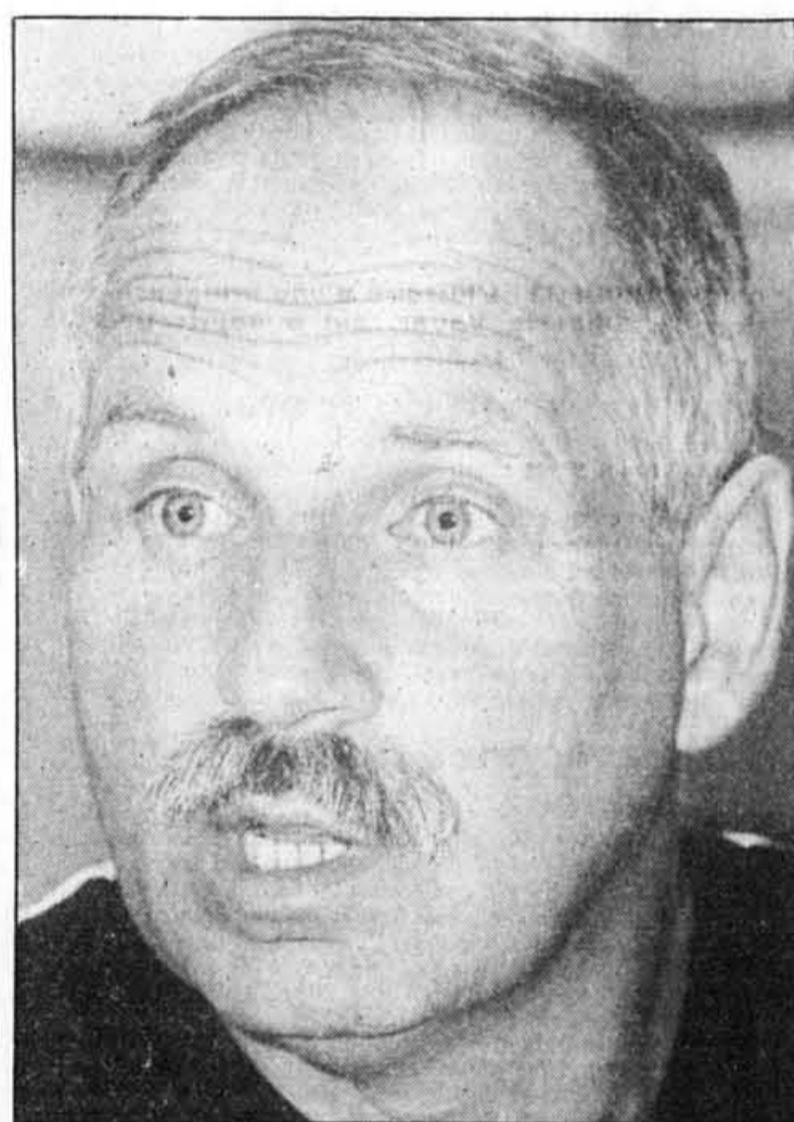
«Je ne veux pas que Louise me poursuive, une fois parvenue à majorité, parce qu'elle me reprocherait d'avoir manqué à mon devoir de tuteur», a conclu M. Trudeau.

Quoi qu'il en soit, il semble que la fortune n'ait pas modifié la vie de Jean-Guy Lavigueur: «Ça n'a pas changé ma vie; ce sont les gens autour de moi qui changent», affirme-t-il, reprenant un slogan cher aux publicitaires de Loto-Québec.

«Moi, je fume encore des rouleuses», conclut-il.

Et il achète toujours des billets de loterie.

Mais Louise Lavigueur et son père n'ont pas dit s'ils en achèteraient encore ensemble à l'avenir...



Le tuteur de Louise Lavigueur, M. Guy Trudeau, préfère s'en remettre aux tribunaux.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

POUR S'ÉVADER DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Les détenus ont utilisé des outils de leur fabrication

Avant de fuir par une bouche d'égoût, les cinq évadés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ont pu se fabriquer un escalier de trois mètres en bois et souder une clé de fabrication artisanale au bout d'une longue tige de métal pour ouvrir le cadenas qui bloquait la trappe extérieure.

Les cinq hommes les plus recherchés du Canada auraient pris le matériel dans les ateliers de la prison. Ils ont fui par la cantine, endroit peu fréquenté par les gardiens.

ANDRÉ PÉPIN

Il y a quelques mois, d'autres détenus auraient tenté de s'échapper par cette même bouche d'égoût, ce qui aurait d'ailleurs incité les autorités à bloquer cette sortie avec une barre de fer solidement retenue à l'extérieur par un cadenas.

Ce serait par une toute petite fente que la clé et la tige auraient pu joindre le cadenas. La clé a d'ailleurs été retrouvée à proximité de la bouche. La police croit, à ce stade-ci de l'en-

quête, que les criminels ont pu fuir seuls, sans aide extérieure.

C'est l'enquête menée par la Sûreté du Québec depuis cette spectaculaire évasion du 16 juillet qui a permis d'établir ces faits.

Un porte-parole des services correctionnels a admis hier que des matériaux de construction avaient été utilisés et qu'une clé avait été retrouvée à proximité. Il n'a cependant pas voulu commenter davantage la méthode qu'aurait utilisée les fuyards pour ouvrir le cadenas. «C'est maintenant une affaire de police», a conclu le porte-parole.

Le seul «coup de pouce» que le personnel des services correctionnels auraient pu donner aux cinq dangereux bagnards, selon la police, c'est le manque de vigilance. «Avec les années, une certaine routine s'installe, a expliqué un policier interrogé par LA PRESSE. Sans que personne ne fasse preuve de mauvaise foi, des erreurs sont commises.»

Les détenus, avec le temps, sont devenus maîtres des locaux de la cantine. Dans ces

lieux, ils réclamaient la paix et les autorités la leur ont accordée. Personne n'a cru qu'un coup d'éclat se préparait, même si d'autres prisonniers avaient tenté de fuir par cette bouche d'égoût.

Plusieurs membres du personnel des services correctionnels ont été interrogés, mais aucun n'a éveillé le moindre soupçon. Personne n'a eu connaissance que des prisonniers s'étaient emparés de pièces de bois pour se faire un escalier de trois mètres et d'une tige de métal pour forcer le cadenas.

Les fuyitifs demeurent introuvables. Les policiers croient maintenant qu'ils ont pu quitter le Québec. Tous les milieux criminels de la province ont été ratissés.

Les enquêteurs savent qu'Yves Lasalle et Yves Plamondon, notamment, peuvent avoir des sommes d'argent importantes en poche pour assurer leur protection, tous deux ayant commis des coups importants dans le passé. Leurs trois compagnons, Serge Beaulieu, Roch Pelletier et Marcel Isabelle, pourraient profiter de leur protection.

Achetez par téléphone vos certificats de dépôt garanti

Ce service est gratuit peu importe où vous habitez

10 1/8

5 ans, intérêts payés annuellement

Chez nous, vous vous associez à la force économique Desjardins

Informez-vous des conditions Institution agréée à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657
Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2610 1-800-361-5058
Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

EN BREF

Pilote demandé

■ Un pilote de ligne américain, exaspéré par les retards successifs imposés au décollage de son appareil, a déclaré à ses passagers qu'il en avait « ras-le-bol » et a quitté son DC-9, après l'avoir reconduit à sa porte de départ, a annoncé la compagnie Eastern Airlines. Le pilote, dont l'identité n'a pas été révélée, devait emmener quelque 90 passagers, mardi soir, d'Atlanta à Tampa mais a annoncé au micro qu'il « tirait l'échelle » après qu'on lui eut annoncé que le vol, déjà repoussé plusieurs fois, était soumis à un nouveau retard de 15 à 20 minutes. Après avoir reconduit l'appareil à la porte d'embarquement, il en est descendu, suivi de quelques passagers et ce n'est que deux heures plus tard — le temps de trouver un autre pilote — qu'a pu avoir lieu le vol Atlanta-Tampa.

Cocaïne ou farine ?

■ Une simple farce a tourné au vinaigre quand l'escouade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada a arraisonné un yacht appartenant à un Américain, jeudi soir, à Saint-Jean. Contrairement à l'information qu'ils avaient obtenue d'un studio de photo, les agents de la GRC n'ont découvert aucune drogue dans le navire *Outrageous Won* au moment de leur perquisition. En fait, leur seul résultat fut de rendre le propriétaire, le capitaine Finn Lindgard, furieux. Toute l'histoire a débuté quand un des membres de l'équipage du yacht a fait développer un film par un studio. Une fois le film développé, l'une des photos montrait un membre de l'équipage en train d'utiliser une paille pour renifler de la poudre blanche dans un sac de plastique. Les autorités policières croyaient que le sac contenait de la cocaïne, alors qu'il était rempli de farine.

Perforation d'intestins

■ L'homme a dû avoir le plus beau « flash » de sa vie. Mais ce fut aussi le dernier. Un trafiquant de drogue qui avait ingéré 18 sacs de cocaïne est mort presque sur le coup, jeudi, à Caracas lorsque deux sacs se sont rompus dans son intestin. L'homme serait soit Suisse soit Italien. En effet, il avait sur lui deux jeux de documents d'identité. Selon l'un d'entre eux, il s'appelait Basel Stadt, avait 33 ans et était de nationalité suisse. Selon ses autres papiers, il s'appelait Alex Alberto Patrocini, était âgé de 36 ans et était de nationalité italienne. Selon le quotidien vénézuélien « El Nacional », l'homme venait de Rio de Janeiro. Il a été pris de convulsions en arrivant à l'aéroport Maiquetia, dans la banlieue de Caracas, et il était déjà mort en arrivant à l'hôpital.

Reagan contre la cocaïne

■ Le président Reagan a affirmé, hier, que le seul moyen d'arrêter l'invasion de cocaïne aux États-Unis était tout simplement d'en « détourner les usagers ». « Nous préparons une grande campagne nationale pour faire comprendre aux drogués et les persuader qu'il est dans leur intérêt de dire « non » à la drogue. Notre mot d'ordre sera donc : détournons les usagers de ce fleau qu'est la drogue », a expliqué Ronald Reagan à un groupe d'adolescents à la Maison-Blanche. « Nous avons un très large pouvoir grâce à l'action législative pour intercepter les trafiquants de drogues », a ajouté le président. « Mais dans ce pays (...) il n'y a pas de moyen radical pour interrompre totalement la livraison de cocaïne ou d'héroïne. Ce programme contre la drogue, ce sera un immense enjeu pour l'Amérique », a conclu Ronald Reagan.

Impuissance innocente

■ Un avocat californien a fait sensation en assurant devant un tribunal de San Jose qu'il n'avait pu avoir de relations sexuelles avec la femme d'un de ses clients, comme l'affirmait celui-ci, pour la bonne raison qu'il était impuissant. L'avocat, Me William Melcher, a fait cette confession surprenante, mercredi, lors d'une audience durant laquelle Robert Singer, meurtrier du premier mari de sa femme, tentait d'obtenir une révision de son procès. Selon l'accusé, son ex-avocat, Melcher, l'avait mal défendu au premier procès parce qu'il avait une liaison avec son épouse, Judi. William Melcher a catégoriquement démenti toute relation intime avec Judi Singer, affirmant qu'il était complètement impuissant depuis 1978, à la suite d'une vasectomie et qu'il n'avait « pas touché une femme depuis son opération ».

Pour la survie du fœtus

■ Un tribunal de Georgie a ordonné, hier, qu'une jeune femme enceinte, cliniquement morte, soit maintenue en vie artificiellement pour que son fœtus ait une chance de survie. Les avocats de l'University Hospital d'Augusta avaient demandé à un juge de décider s'il fallait accéder à la requête du mari de Donna Piazzi — mais qui n'est pas le père du bébé à naître — de débrancher les machines qui la maintiennent en vie. Une requête contraire avait en effet été déposée par le véritable père de l'enfant, M. David Hadden, dont la paternité n'a pas été contestée par Robert Piazzi. Donna Piazzi, 25 ans, avait été hospitalisée le 27 juin à la suite, semble-t-il, d'une surdose de drogue.

Huit personnes âgées assassinées

■ La police londonienne a demandé hier l'aide des enquêteurs français pour retrouver la trace de l'assassin de huit personnes âgées dans la banlieue sud de Londres. Les policiers de Scotland Yard ont demandé de consulter les fichiers de la police française, qui est elle aussi aux prises avec un mystérieux meurtrier de 32 personnes âgées à Paris depuis deux ans. Mais, a précisé un porte-parole britannique, il n'y a pour l'instant aucun lien entre les deux séries de crimes. L'assassin de Londres plus connu sous le nom de « l'étrangleur de Stockwell » (du nom du quartier de la capitale britannique où ont été commis les crimes), sème la terreur depuis le 9 avril, date de son premier meurtre. Il pénètre chez ses victimes par les fenêtres et les étrangle.

Paris: hold-up et prise d'otages

■ Trois personnes, dont un policier grièvement atteint, ont été blessées vendredi à Paris lors d'une attaque de banque suivie d'une chevauchée sanglante dans un autobus de transports en commun. En milieu d'après-midi, trois hommes s'emparent de la caisse d'une agence du Crédit Mutuel, rue des Abbesses, en plein Montmartre. A leur sortie, des clients se lancent à leur poursuite puis ils sont interceptés par une patrouille de gardiens de la paix en civil qui tente de les arrêter. L'un des malfaiteurs tire et blesse grièvement au poumon, d'une balle de 11.43, un brigadier.

Le juge Dionne acquitté

■ QUÉBEC (PC) — Le juge Denys Dionne a été acquitté hier de l'accusation d'avoir eu la garde de son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Dans un jugement rendu par le juge Laurent Cossette de la Cour municipale de Québec, M. Dionne a été acquitté, ayant fait naître « un doute plus que raisonnable » face aux accusations qui étaient portées contre lui.

M. Dionne a soutenu que son comportement « confus » lors de son arrestation par des policiers de la ville de Québec était attribuable à une crise d'hypoglycémie causée par son état diabétique. Le juge Cossette a retenu sa version.

C'est le soir du 30 octobre, vers 22 h, que le juge Dionne avait été arrêté par les policiers municipaux dans le Vieux-Québec.

Son véhicule était coincé dans un trou sur la rue Ste-Angele qui était alors en réparations.

Le constable mandé sur les lieux avait affirmé que le juge Dionne « sentait la boisson, titubait et avait de la misère à marcher ». Le policier a décidé alors de le conduire à la centrale de police du Parc Victoria pour lui faire subir le test de l'alcool.

Six autres policiers en devoir ce soir-là au poste du Parc Victoria sont venus témoigner que le juge Dionne « avait les yeux rouges, le nez égratigné et un parler pâteux ». Ces policiers affirmaient avoir vu « un individu dans un état de facultés affaiblies ».

Toutefois, le juge n'a pas eu à subir le test de l'ivresse : à la demande d'un officier présent, il fut plutôt transporté dans un hôpital pour soigner ses ecchymoses.

Témoignage

Dans son témoignage, le juge a raconté que le soir des événements, il n'avait consommé que

deux verres de vin en prenant son repas dans un restaurant.

Il a mentionné qu'il était un « diabétique avancé qui devait s'injecter 175 unités d'insuline par jour ». Son retard à manger après une injection pouvait provoquer un état d'hypoglycémie.

M. Dionne a raconté qu'après s'être administré son injection d'insuline vers 18 h, le 30 octobre dernier, il s'est endormi. Il n'a commencé son repas au restaurant que vers 20 h et a prétendu qu'il « ne filait pas » à la fin du repas.

« Je ressentais des effets qui se sont produits assez souvent dans ma vie et qui sont dus à une diminution graduelle du sucre dans mon système », a-t-il dit. « C'est comme si une voiture à un moment donné perdait son électricité. Le glucose dans le sang, c'est la source d'énergie ».

Lors de son témoignage, M. Dionne a énuméré les médicaments qu'il devait prendre et le juge Cossette commente dans son jugement : « Ces médicaments comportent une nomenclature de noms bizarres et constituent du grec pour la Cour ».

Aussi, le juge Cossette a acquitté l'accusé, estimant qu'il y avait « doute raisonnable ».

Selon le juge, le fait que le M. Dionne ait eu « le visage empourpré et la démarche chancelante » ne permet pas de tirer de conclusions puisque « il a toujours le teint empourpré et il avait la même démarche lors de son procès que le soir du 30 octobre ».

« De tels éléments ne sont pas assez concluants pour porter une condamnation », prétend le juge Cossette. « Les symptômes de l'état d'hypoglycémie s'apparentent grandement à ceux de l'intoxication alcoolique ».

L'acquitté s'était fait connaître dans les années 70 en présidant la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO).



Le juge Denys Dionne.

Hold-up mouvementé à Saint-Agapit

■ QUÉBEC (PC) — Un déploiement impressionnant de forces policières a fait suite hier à un vol à main armée perpétré à la Caisse populaire de Saint-Agapit, dans le comté de Lotbinière.

Lorsque l'alerte a été donnée, peu avant 14h15, on a cru que les auteurs de ce méfait pourraient être deux des cinq détenus qui se sont évadés de la prison de Laval la semaine dernière.

Les deux voleurs, armés de revolvers, ont fait main basse sur une somme indéterminée, après avoir fracassé trois tiroirs-caisses à l'aide d'une masse. Agissant rapidement, ils ont pris la fuite à bord d'une voiture que l'on a retrouvée par la suite abandonnée à environ 7 kilomètres des lieux du vol. Le véhicule avait été volé à Montréal il y a trois jours.

À quelques pieds de là, bien caché sous les arbres, la police a découvert une moto qui, elle aussi, avait été volée à Montréal, la même journée, soit le 21 juillet.

Peu avant, les policiers avaient établi un vaste périmètre de surveillance et avaient fait appel à un avion de la Sûreté du Québec et à des membres de l'unité d'urgence qui participaient à une opération de radar sur l'autoroute 20.

Récompense de \$50 000

■ REGINA (PC) — Cinq personnes ont été recommandées pour partager la récompense de \$50 000 dans la cause de meurtre de JoAnn Wilson, le 21 janvier 1983.

Quinze mois après cet assassinat, le politicien Colin Thatcher, ancien ministre de l'Énergie de la Saskatchewan et ancien mari de Mme Wilson, a été inculpé de meurtre au premier degré.

Il a été trouvé coupable le 6 novembre 1984 et la condamnation a été maintenue en Cour d'appel de la province. La cause est actuellement devant la Cour suprême du Canada.

Colin Thatcher purge une peine d'emprisonnement à vie au pénitencier d'Edmonton.

Le comité responsable de la récompense a recommandé les noms suivants à la commission de police : Garry Anderson, le témoin vedette de la couronne ; Lynne Mendell, de Palm Springs en Californie, ancienne petite amie de Thatcher ; Charlie Wilde, dont le témoignage a corroboré celui d'Anderson ; Cody Crutcher, qui a fourni des renseignements à la police ; et un jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, qui a indiqué la première piste à la police.

PRODUITS Montjoie INC.

ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ EN FÉVRIER 1987

(Sans aucun intérêt jusqu'au 1er janvier 1987, dépôt minimum recommandé de 25%).

8 modèles différents: VENEZ VISITER LE PARC ESTIVAL MONTJOIE À BELOEIL (sortie 109 route 20)

Le seul endroit au Québec avec 4 piscines en marche à votre disposition, apportez votre costume de bain

VENEZ ESSAYER VOTRE NOUVELLE PISCINE CHEZ MONTJOIE.

OUVERT 7 jours sur 7

Manufacturier des piscines creusées tourbillons en fibre de verre

Prix d'excellence de fabrication Dominique Rollin 1986

MONTJOIE MAINTENANT À L'OUEST DE MONTRÉAL

LAVAL (Boisbriand)
Produits Montjoie-555, boul. Cure-Boivin J7G 2A7 (514) 430-9825

QUÉBEC
Produits Montjoie-795, boul. Saint-Jean-Baptiste Suite 121 Ancienne-Lorette G2H 5E8 (418) 871-3866

MONTREAL (Rive-Sud)
Produits Montjoie-1555, boul. de l'Industrie Beloeil, Québec J3G 4S5 (sortie 109 route 20) Tél.: (514) 464-2747 (514) 875-8490

MONTREAL (West Island)
Produits Montjoie-Centre d'achats St-Charles 2991 boul. St-Charles (coin Hymus) Kirkland, Québec H9H 3B5 Tél.: (514) 694-0730

Résultats

Provincial Tirage du 25-07-86

3 9 10 15 27 36 (no complémentaire) 17

NUMEROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS	Mise-tôt
5368833	500 000\$	6/6	1	301 604,005
368833	50 000\$	5/6 + 3	5	10 723,805
68833	1 000\$	5/6	186	360,305
8833	100\$	4/6	6 673	37,105
833	25\$	Ventes totales: 1 500 483,005		
33	10\$	Prochain gros lot 200 000,00\$ approx.		

La Mini Tirage du 25-07-86

NUMEROS	LOTS
493523	50 000 \$
93523	5 000 \$
3523	250 \$
523	25 \$
23	5 \$
49352	1 000 \$
4935	100 \$
493	10 \$

La Quotidienne Semaine du: 19-07-86

JOUR	NUMEROS	LOTS
SAMEDI	267	5877
LUNDI	211	2146
MARDI	375	7402
MERCREDI	345	0014
JEUDI	282	2720
VENREDI	122	6520

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

Ouvert le samedi et le dimanche

EXPO-CUISINE

25% DE MOINS **86**

QUE NOTRE LISTE DE PRIX SUGGÉRÉS SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE

Salle de jeux rabais **15%** Salle de bain rabais **20%**

Aussi disponibles:

rajout tout genre de travail

AUSSI FINANCEMENT 7%

Rénovation L'Acadie remboursera la différence entre le taux obtenu de votre banque ou caisse populaire et 7% durant 1 an. Applicable sur un prêt hypothécaire de 1er rang d'un terme de 1 an ferme, amortissement de 1 à 25 ans au choix. Remboursement applicable sur le montant de la vente.

Rénovation L'Acadie 9725, boul. de l'Acadie 337-0702

Le lac Saint-Louis trop pollué même pour les véliplanchistes

La berge du lac Saint-Louis semble trop polluée, même pour permettre aux véliplanchistes d'y pratiquer leur sport sans risque!

GILLES ST-JEAN

C'est du moins ce qui ressort des premières analyses effectuées par un laboratoire indépendant pour le compte du Département de santé communautaire de l'Hôpital général du Lakeshore.

Le DSC a fait prélever des échantillons d'eau du lac à six endroits, du 16 au 23 juillet, dans les villes de Pointe-Claire, Dorval et Sainte-Anne-de-Bellevue, afin d'y relever la présence de coliformes fécaux (petites bêtes nocives et d'origine, bon enfin...) Les échantillons ont été pris sur le long des berges même, à 100 m et à 300 m du bord.

Mme Hélène Boyer, agent d'information du DSC, a révélé hier, au cours d'un entretien téléphonique, les résultats des prélèvements faits à 100 m de la berge, des résultats moyens, dit-elle. En fait, plus on s'éloigne de la berge, moins c'est censé être pollué.

Les ministères de l'Environnement fédéral et du Québec considèrent que 200 coliformes fécaux par 100 ml d'eau sont la limite acceptable.

Un seul acceptable

Eh bien, un seul des six endroits répertoriés était moins pollué que la norme!

En effet, selon Mme Boyer,

seul le parc Godin, à Sainte-Anne-de-Bellevue, présentait moins de coliformes que prévu dans les normes, soit 75 par 100 ml d'eau. Au parc Murray, l'autre endroit testé, à Sainte-Anne, on a relevé 240 coliformes par 100 ml d'eau.

Le pire, parmi les endroits répertoriés, est le plan d'eau au large de Stewart Hall, à Pointe-Claire, où l'on retrouve 2400 coliformes par 100 ml d'eau. Mme Boyer se demande si un égoût collecteur ne se déverse pas dans les environs. L'autre endroit dont un échantillon a été pris, à Pointe-Claire, est le parc Alexandre-Bourgeois, où le test a révélé 660 coliformes par 100 ml d'eau.

À Dorval, les tests ont révélé 530 coliformes par 100 ml au parc Pine Beach et 440 coliformes par 100 ml au parc de la Baie de Valois.

Le DSC avait demandé à 11 municipalités de la région de participer à ces tests, mais seulement trois ont répondu. Le DSC voulait vérifier la qualité de l'eau de la rivière des Prairies, du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis. On devra se contenter des résultats de ce dernier.

La canicule

«Nous espérons que la situation s'améliorera en août. La chaleur stimule en effet la croissance des coliformes», souligne Mme Boyer.

Elle espère que les véliplanchistes comprennent le danger qu'ils courent en tombant dans un endroit où l'eau est très polluée.

«Le danger ne vient pas de la durée de l'exposition mais de la densité des coliformes. Plus il y en a, plus le risque de gastro-entérites, d'otites externes et d'infections diverses est élevé», souligne-t-elle.

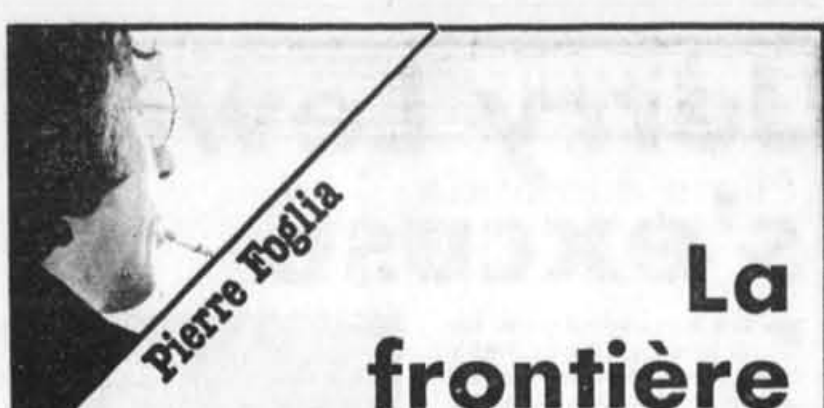
Le DSC recommande aux véliplanchistes qui voudraient mal-

gré tout pratiquer leur sport dans ces parages, de porter des lunettes de natation, de prendre une douche (avec beaucoup de savon), de se faire un shampooing et de désinfecter toute plaie ou égratignure qui aurait été en contact avec l'eau, et ce le plus tôt possible après être revenu à la terre ferme...



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Le lac Saint-Louis serait trop pollué même pour les véliplanchistes.



Pierre Foglia

La frontière

Il y a deux mois environ, j'étais en reportage à Matamoros, à la frontière du Mexique et du Texas, côté mexicain. Je m'étais mis en tête de traverser la frontière américaine (le fleuve Rio Bravo) de nuit, avec des illégaux mexicains et sud-américains.

Parti de Monterrey, je m'étais retrouvé, après sept heures d'autobus, à l'autre bout du désert, dans un hôtel lépreux d'une ville borgne (Matamoros) où j'ai freaké comme jamais de ma vie. L'angoisse d'abord, puis très vite, la peur...

Comme toujours dans ce genre de truc, je m'étais dit que si cela devait aller trop loin, je sortirais ma carte de presse... Mais j'ai vite compris, et c'est sans doute ce qui m'a évité de gros ennuis, que j'avais sur une planche totalement pourrie.

C'est drôle, c'est quand j'ai réalisé que les flics du coin étaient corrompus au point de rançonner non seulement les criminels mais aussi les victimes, que je me suis mis vraiment à paniquer... Je dis «c'est drôle», parce que je n'aurais jamais pensé qu'un jour je me languirais de vrais flics! Ou que j'en dirais ce qu'on dit de la liberté: c'est quand y'en a plus qu'on réalise que c'est une bien bonne chose!

J'y ai repensé souvent depuis: à Matamoros j'ai craint pour ma vie. Au bout de deux jours, il y avait trop de gens qui savaient que j'avais au moins \$1 000 dans mes poches, et dans ce coin-là, une vie ne vaut pas tant que cela. Surtout la vie d'un illégal, journaliste ou pas...

Je répète que je ne l'aurais jamais écrit, par peur de verser dans l'«épique». Et à cause de cela, j'ai un peu raté mon reportage. J'étais indécis, je me demandais si je ne me racontais pas des folies pour le plaisir de les écrire...

Après tout, je m'étais arrêté juste avant (juste à temps) de toucher véritablement aux choses, et les seules preuves que j'avais de la pourriture des institutions et de leurs gardiens me venaient de confrères du journal local, qui m'avaient confirmé la totale crapulerie dans laquelle baignait leur ville. Ils m'avaient montré leurs papiers dénonçant la police et les services locaux d'immigration, dont le directeur, toujours en poste d'ailleurs... Ils m'avaient aussi traité d'inconscient. Selon eux, j'avais toutes les chances de me faire dévaliser, et quelques-uns de finir au fond du Rio Bravo...

Je m'étais toujours demandé, et encore tout récemment, s'ils ne m'avaient pas un peu bullshité. S'ils ne se racontaient pas des histoires pour, eux aussi, s'en faire accroire dans le noir...

Je ne me le demanderai plus.

Jeudi il y a une semaine, le 17 juillet, on recevait, sur le fil, cette courte dépêche de l'agence Reuter...

MATAMOROS, Mexique (Reuter) — Un propriétaire de journal mexicain et une de ses journalistes ont été abattus, jeudi, à leur arrivée au travail.

Ernesto Flores Torrijos, propriétaire du quotidien «El Popular» et la journaliste Norma Moreno Figueroa ont été tués d'une rafale de mitrailleuse à 9 h. devant les locaux du journal. Alors qu'ils gisaient mourants, leurs agresseurs les ont achevés d'une balle dans le front.

Depuis quelques années, «El Popular» dénonce la corruption et le crime organisé dans cette ville frontalière, etc...

Non, ce ne sont pas ceux-là qui m'ont renseignés. Mais je m'excuse quand même, auprès de leurs confrères, d'avoir douté...

Je vous aurais reparlé de Matamoros même sans cet assassinat. Je l'ai promis à un gars qui s'appelle Jesu Zapata del Toro dont je vous ai raconté l'histoire...

Peut-être vous vous rappellerez. Il était arrivé à Matamoros par le même autobus que moi. Il avait dans sa poche la lettre d'un médecin de Dallas, priant les officiers d'immigration américains de bien vouloir laisser passer M. del Toro dont la sœur, la pauvre, se mourait dans un hôpital de Dallas...

Fausse lettre. Mais une vraie n'aurait rien avancé. Pour entrer aux États-Unis, les Mexicains doivent avoir un visa qui n'est délivré qu'à ceux qui peuvent faire la preuve de leur indépendance financière. Pas de compte en banque, pas de titres de propriété, pas de visa.

Jesu Zapata est toujours à Matamoros où il s'est trouvé, comme bien d'autres illégaux, du travail dans une usine d'assemblage. Une de ces usines que les Américains installent juste de l'autre côté de la frontière où la main-d'œuvre coûte trois fois rien. Jesu Zapata restera la jusqu'à ce qu'il ait ramassé assez de courage et d'argent pour traverser le Rio Bravo, une de ces nuits... S'il ne noie pas, s'il n'est pas tué, pas pris, alors il ira jusqu'à Houston où il trouvera du travail dans une autre usine d'assemblage...

J'ai été amené à lui faire une promesse après lui avoir raconté que moi aussi j'habitais à la frontière américaine, et que je la traversais souvent. Qu'il n'y avait ni gardes armés, ni usines, seulement des champs avec des vaches dedans...

— Et tu traverses sans papier?
— Cela dépend du douanier. Mais au pire, quand c'est un nouveau, ou un étudiant comme il y en a l'été, on me demande où j'habite et où je vais. Très rarement, on me demande de produire une pièce d'identité...

Il m'arrive aussi, mais il ne faut pas le répéter, lorsque je suis à bicyclette et fatigué de ma randonnée, il m'arrive de prendre un raccourci et au bout d'un chemin de terre, de traverser la frontière en plein champ, sans même avoir à sauter une clôture. Ou encore, au creux d'un bois, j'entre aux États-Unis en même temps que le ruisseau où je pêche la truite, et sans me douter plus que lui que je viens de traverser une ligne imaginaire.

Mais le plus souvent, je traverse à vélo, aux plus reculés des postes frontiers où il ne passe presque jamais personne, et que l'on ferme à minuit. Ces postes que l'on donne comme une récompense, comme une pré-retraite aux vieux douaniers trop fatigués pour fouiller encore dans les coffres d'auto...

— Hi! Belle journée pour faire du vélo! Il m'envoie la main, mais je suis déjà loin...

Ayant raconté tout cela à Jesu Zapata il me fit promettre, de retour au Canada, d'aller à «ma» frontière et de dire au premier douanier américain que je rencontrerai: «Te cojo!», j'te baise...

C'était donc l'autre matin, au poste de Morses Line:
— Hi, nice day for biking!
— Te cojo vieux con

Il m'a quand même envoyé la main.

Sur les flots bleus

Mes prochaines chroniques seront mauves et balnéaires. On y trouvera du sable chaud, des mouettes, des marées, des voiliers au loin, et hélas aussi des vendeurs d'assurance en bermudas carreaux mais ça j'y peux rien, c'est les vacances pour tout le monde.

Je commence par Charlevoix, pour remonter ensuite vers le Saguenay. Puis le nord du Maine où j'irai aux bleuets, avant de descendre vers New York et le New Jersey. Puis Washington et peut-être plus bas, s'il me reste du temps avant... mes vacances!

Je compte pédaler tout cela, sauf, bien sûr, entre le Maine et le Saguenay...

Mes prochaines chroniques donc, aux jours habituels, seront à pédales et atlantiques.

Je veux dire qu'elles seront mauves sur les flots bleus...

Venise la pure!

VENISE (AP) — La police de Venise a commencé à appliquer, hier, un nouveau règlement qui interdit aux résidents et touristes de se promener torse nu ou de boire de la bière dans les rues de la ville.

Les infractions à ce règlement en vigueur depuis jeudi peuvent valoir aux contrevenants des

amendes d'environ \$19, mais hier, les agents de l'ordre se sont surtout contentés de distribuer des avertissements.

En vertu de la nouvelle réglementation, il est également interdit de dormir à l'extérieur, de nager dans les célèbres canaux de Venise ou de faire jouer trop fort les radios portatives.

ANGLAIS À MCGILL

Cours donnant accès à un certificat de compétence en anglais

COURS DU SOIR*

Dates: Débutant la semaine du 8 septembre, 18 à 20h ou 20h à 22h ou 18 à 22h, une ou deux fois par semaine pour 12 semaines, ou une fois par semaine pour 23 semaines; intensif, 18h à 22h, deux fois par semaine pour 12 semaines.

Droits: 45 heures, \$160; intensif, 90 heures, 300\$.

COURS DU MIDI*

Dates: 15 semaines, débutant le 8 septembre, lundi et mercredi, de 12h à 13h30.

Droits: 45 heures, 160\$.

COURS DU MATIN* — SAMEDI

Dates: 12 semaines, débutant le 13 septembre, 9h à 13h.

Droits: 45 heures, 160\$.

COURS DU JOUR — PROGRAMME INTENSIF SPÉCIAL

Dates: 9 semaines, du 22 septembre au 24 novembre 1986, du lundi au vendredi, de 9h à 15h.

Droits: 225 heures, 900\$.

Test de classement: Présentez-vous entre 9h et 17h du lundi au jeudi avant le 10 septembre pour connaître la date de ce test, et pour régler vos droits par chèque visé ou mandat.

*Test de classement: le 7, 12 ou 18 août à 19h. Présentez-vous, avant la date choisie, de 9h à 18h30 du lundi au jeudi, ou de 9h à 17h30 le vendredi. Droits: 5\$ (espèces).

N.B. Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

Composez 392-8301 pour de plus amples renseignements, ou venez nous voir au département des langues vivantes, salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath.

McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

DISMED INC.

VENTE - LOCATION - RÉPARATION

SALLE DE MONTRE

- PRODUITS D'HOPITAUX
- EQUIPEMENT COMPLET DE SOINS A DOMICILE
- FAUTEUILS ROULANTS
- MARCHETTES
- LITS D'HOPITAUX
- PRODUITS D'INCONTINENCE

- LA NOUVELLE COLOTTE JETABLE POUR ADULTES... KAY PLUS^{MD} UN PROGRÈS NOTABLE!

9950, PARKWAY
VILLE D'ANJOU H1J 1P5
355-4711

ENCAN - ENCAN - ENCAN - ENCAN

ENCAN

à 13h DEMAIN

Visite commençant à 17h

DIMANCHE 27 juillet 1986

Piano à demi-queue STEINWAY laqué noir

COMPRENANT: Grand choix de meubles, meubles de salle à dîner, ensemble de 10 chaises de style Chippendale, table à dîner, meubles de salon, bureaux, chinoiserie, meubles chinois laqués noir, paravent chinois, piano, service à thé, ivoire, netsukes, boîtes en or sertées de diamants, émeraudes, etc., colliers, bracelets, broches. Argent sterling, tableaux, tapis de Perse, service à dîner, articles de collectionneur, pièces de monnaie en or du Canada, des États-Unis et de pays étrangers, dollars en argent, et beaucoup plus. Ordinateur Commodore.

ÉTATS-UNIS 1908, 5 dollars pièce en or TÊTE D'INDIEN

Coutellerie en argent sterling pour 12 personnes

CE DIMANCHE

L'encan commence à 13h

La visite commence à 11h

aux

ENCANS EMPIRE

5500, rue Paré, Montréal (juste à l'ouest de Décarie)

Prime d'achats de 10%

Dépôt de 25% sur chaque achat.

COMPTANT - VISA - MASTERCARD

737-6586 737-5343

CONSIGNATIONS TOUJOURS ACCEPTÉES

ENCAN - ENCAN - ENCAN - ENCAN

PORTES & FENÊTRES VERDUN LTÉE

VERDUN — 925, rue Hickson, 769-1725
VERDUN — 4281, rue Verdun, 761-7895
MONTREAL — 2260, St-Clément, 255-6868
LAVAL — 4525, boul. Samson, 681-1547
ST-BASILE — 139, boul. Laurier, 653-2265

STANLEY

LES PORTES GARAGE DE

Avantage II

PORTE DE GARAGE SECTIONNELLE EN ACIER ISOLÉE

8 x 7	9 x 7	10 x 7	24 x 36	36 x 48	36 x 60
\$399	\$439	\$469	\$169	\$289	\$329

NOUVEAU

FENÊTRE À BATTANTS EN ALUMINIUM UN OUVRANT

Ventilé blanc pour balcons et corniches \$9.99

la feuille (16 po x 12 pi) \$119.88 la boîte

de 12 feuilles

Prix pour boîte complète

R.F. R. Laffamme & Frère Inc.

FENÊTRES À BATTANTS EN CÈDRE UN OUVRANT

Dimensions: 24 x 30 \$109 39 x 39 \$175 39 x 46 \$189 39 x 62 \$229

STANLEY

PORTE EN ACIER ISOLÉE

• Remontée dans un cadre en pin.

• Coupe-froid magnétique.

Grandeurs: 34 Moins 6.00CC

Cadre de 1 1/4" \$239

Cadre de 1 1/4" \$249

C'est carrément le meilleur système de portes patio coulissantes du monde.

Garantie de 20 ANS

C'est garanti.

LES ARTICLES ANNONCÉS SONT DISPONIBLES LE JOUR MÊME Plus de 25 modèles de portes en acier isolées en montre. Choix de 25 couleurs pour les portes d'acier OUVREZ LE SAMEDI de 9h à midi

PAYEZ ET EMPORTEZ

Nos spéciaux sont valides jusqu'au 31 juillet 1986.

Jerry Lewis s'excuse

(PC) — Le fantaisiste Jerry Lewis a présenté des excuses, hier, pour ses propos crus de la semaine dernière, à propos d'une journaliste qui avait éreinté son spectacle de la veille au Festival Juste pour Rire.

« J'ai commis une erreur inexcusable, l'autre jour, lors d'une conférence de presse au Canada », lit-on dans un communiqué de Jerry Lewis Films Inc. transmis hier du Nevada.

« Même si j'avais l'air de blaguer, je me suis vraiment mis en colère contre une femme, avec des paroles qu'on pourrait facilement interpréter comme insultantes pour toutes les femmes. »

Devant un parterre de reporters et photographes, en réponse à une question sur cette critique dans le quotidien *The Gazette*, l'acteur avait affirmé que, « quand elles ont leurs règles, elles ont vraiment de la difficulté à fonctionner comme des êtres humains normaux ».

« C'est là l'essence même de la discrimination et j'en suis coupable. C'était stupide car, si j'ai un préjugé, c'est plutôt en faveur que contre les femmes », poursuit Lewis dans son communiqué de repentir.

La journaliste Lucinda Chodan avait écrit que le spectacle de Jerry Lewis, donné deux fois à la Place des Arts, était « démodé, du slapstick hyperactif ».

Le lendemain de la conférence de presse, les tribunes publiques à la radio de même que *The Gazette* ont été inondées d'appels condamnant Jerry Lewis.

À remplacer?

Sylvia Gold, présidente du Conseil consultatif du statut de la femme, a de son côté demandé que Lewis soit remplacé comme animateur du prochain téléthon de la dystrophie musculaire, le week-end de la Fête du Travail.

Dans son texte d'excuses, le



Jerry Lewis

comédien souligne d'ailleurs que, « sans l'appui massif des femmes dans la lutte contre la dystrophie, nous n'aurions pas enregistré de tels progrès depuis sept ans ».

« Je prie toutes les femmes, et particulièrement celles qui luttent contre la dystrophie musculaire, de bien vouloir m'excuser. » En guise de conclusion, l'acteur rappelle qu'il n'a pas tourné *The Big Mouth* pour rien.

Pour sa part, Lucinda Chodan a déclaré que ces excuses « sans doute été publiées parce qu'il a senti des pressions de l'Association de la dystrophie musculaire et parce qu'on lui en a intimé l'ordre ».

« C'est outrageant, a ajouté Mme Chodan, qu'on puisse lancer ce genre de remarques pour faire une farce. Je suis sûre qu'il le regrette mais je ne pense pas qu'il comprenne pourquoi les femmes sont outragées. »

Un groupe de l'Age d'or de Trois-Rivières s'est retrouvé sur le macadam, hier matin, plutôt qu'à la Butte-à-tout-le-monde, de Val David. L'auberge a avisé à la dernière minute qu'elle ne pouvait recevoir le groupe qui a pourtant déjà déboursé plus de \$5 000 pour son séjour.

MARIANE FAVREAU

Le président du club de l'Age d'or de Saint-Maurice, M. William Kendall, n'a appris par téléphone qu'à 22 heures, jeudi soir, que les 45 membres de son groupe ne pouvaient aller à l'auberge, le lendemain matin, tel que prévu.

On lui a donné comme raisons que le personnel peu nombreux est fatigué et craint une manifestation des ex-employés (qui réclament leur salaire) devant l'auberge. « On a parlé, et ça a n'a rien changé », de dire M. Kendall.

Hier matin, donc, vers neuf heures, il a dû expliquer à ses membres qui attendaient le départ devant le local du club, qu'ils devaient s'en retourner chez eux avec leurs bagages: leurs quatre jours de vacances étaient annulés. « C'était une

L'auberge ne peut recevoir ses visiteurs parce que le personnel «est fatigué»

grosse déception », assure-t-il. D'autant plus que c'est la deuxième fois que le séjour du groupe est annulé.

Le président envisage un recours en justice pour récupérer les \$5445 déjà versés à la Butte-à-tout-le-monde. Un autre groupe de Shawinigan (qui a aussi eu le bec à l'eau) a déjà inscrit un recours conjoint en cour des petites créances pour récupérer son dû.

Le séjour du groupe de Saint-Maurice était payé depuis avril dernier, explique M. Kendall. Une première fois, le séjour prévu fin mai avait été reporté à cette fin de semaine-ci. À cette époque, le président Kendall s'était rendu à l'auberge pour constater, non sans mécontentement, qu'on n'était pas en mesure de recevoir de visiteurs à la date prévue.

La semaine dernière, il s'était de nouveau rendu à la Butte,

pour les derniers arrangements, et rien ne semblait annoncer l'annulation d'hier.

C'est M. Pierre Pépin, de la Butte-à-tout-le-monde, qui était venu à Trois-Rivières, en février dernier, et qui avait fait la promotion de l'auberge auprès du club. « Ils font cela partout, c'est leur façon de se faire connaître, de dire M. Kendall. Ceux qui sont déjà allés ont l'air satisfaits. »

Encore faut-il y aller. C'est M. Pépin qui devait venir chercher les vacanciers en autobus, hier matin. Ce club devait séjourner à la Butte du 25 au 28 juillet inclusivement. Il avait gagné une journée supplémentaire de séjour en dédommagement de la première annulation de leur séjour, en mai dernier.

Le Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan suit l'affaire de près.

L'UDA s'est dit indignée de l'intention du CRTC

L'Union des Artistes (UDA) se dit indignée par l'intention du CRTC d'autoriser les télédiffuseurs privés à réduire de 10 p. cent le contenu canadien de leur programmation quotidienne.

En vertu du projet de règlement du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, un télédiffuseur privé pourrait obtenir une réduction de 60 à 50 p. cent de son contenu canadien, à condition que « la proportion de reve-

nus bruts qu'il affecte aux dépenses aux titres d'émissions canadiennes soit égale à son meilleur rendement annuel au cours des trois années précédentes ».

L'UDA dit trouver inacceptable « un tel processus de dérégulation cache sous le couvert d'une pseudo-réforme amorcée dès mars dernier, avec une baisse de pourcentage de la musique et de la chanson francophones à la radio ».

Le président et le directeur gé-

néral de l'UDA, MM. Serge Turgeon et Serge Demers, ont par ailleurs fait parvenir hier un télégramme à la ministre fédérale des Communications, Mme Flora McDonald.

Ils lui demandent d'intervenir auprès du président du CRTC André Bureau afin que la date du dépôt des mémoires dans ce dossier soient reportée au 15 septembre et celle des audiences publiques au 15 octobre.

— Presse Canadienne

LUNDI DANS L'AUTOMOBILE

La Mazda 626
Par Denis Duquet, collaboration spéciale

la presse

Déjà un grand succès!



UNE PLACE AU SOMMET
Comment toute femme peut y arriver

RUTH MARKEL
Née à Montréal, Ruth Markel est diplômée en travail social et en administration. Elle a lancé ses propres entreprises de mode et de consultation en gestion. Depuis 1970, elle anime des séminaires à l'intention des femmes de carrière du pays.

« Les femmes se dévouent aux autres depuis tellement longtemps qu'elles devraient maintenant reconnaître que personne ne les prendra en charge; personne ne leur offrira une promotion sur un plateau d'argent; personne ne les poussera au sommet de l'échelle. Personne, qu'elles-mêmes. »

Ce sont sur ces mots, parfois très durs, que Ruth Markel — femme d'affaires, conseillère en gestion et enseignante — invite les femmes à partager sa vaste expérience et leur révèle tout sur l'art d'évaluer leurs compétences et leurs besoins propres et de déceler les nouvelles perspectives qui s'offrent à elles afin d'en tirer parti. 252 pages

Grâce à cet ouvrage, le secret de la réussite de milliers de femmes vous est enfin livré.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE Service rapide et efficace 285-6984

Economisez temps et argent en commandant vos livres des Editions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué.

Ce service est offert du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(S) DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE 830

A retourner aux:
Editions La Presse Ltée
44, Saint-Antoine ouest
Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE POSTAL _____

TEL. _____

TOTAL _____ (Plus 15 pour frais de poste et de manutention)

Ci-joint \$ _____

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Une place au sommet» au prix de 13,95\$ chacun, plus 1\$ pour frais de poste et de manutention.

Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Une place au sommet» au prix de 11,55\$ chacun, plus 1\$ pour frais de poste et de manutention.

No d'abonné(e) _____

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Editions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M/ CARD ou VISA no _____

MIRACLE MART

LIQUIDATION FINALE

DERNIÈRE CHANCE!

À 2 MAGASINS

RABAIS 50%*

Et oui! Vous avez seulement quelques jours pour venir profiter de cette super liquidation!

50%* de rabais sur tout en magasin...

Mais faites vite, car à compter du 2 août prochain, nos portes seront fermées.

Aux magasins Miracle Mart suivants:

- 1101 Curé Labelle à Chomedey
- 399, boul. Taschereau à Greenfield Park

★ ★ ★ TOUTES VENTES FINALES ★ ★ ★

• Pas d'échanges • Pas de remboursements

*À l'exception des produits réglementés, tabac, cigarettes, films et appareils-photos, disques et accessoires, billets de loterie et restaurants.

Miracle Mart

EXPLORATION DE LA TORCA URRIELLO

Dix-neuf spéléologues québécois vont broyer du noir en Espagne

■ Durant un an, ils auront préparé ces vacances d'été qu'ils passeront dans des sacs de couchage, à 4 degrés Celsius, par une humidité de 100 p. cent, une noirceur totale et un silence «caverneux». A un kilomètre sous terre.

BRUNO BISSON

Ils sont dix-neuf qui, dans la vie de tous les jours s'expriment comme professeur, ingénieur, imprimeur, cuisinier, architecte ou secrétaire. Ils ont aussi une seconde vie, faite de sensations fortes et de défis. Ce sont des spéléologues. En termes clairs, des explorateurs de grottes, de «trous», comme disent deux d'entre eux, Daniel Caron et Johanne Daviault.

Le 9 août prochain, ils entreprendront la périlleuse exploration de la *Torca Urriello*, dont l'entrée se situe à 1 860 mètres d'altitude, dans le massif montagneux des *Picos de Europa*, en Espagne, et le plancher à 1 017 mètres sous terre.

Tous les spéléologues, affirme Daniel Caron, ont en commun l'objectif de descendre à plus de 1 000 mètres, un peu comme les alpinistes rêvent d'escalader un jour des montagnes de 8 000 mètres.

Un rêve qu'il leur faudra concrétiser en rampant entre des murs de pierre, laissant à peine l'espace pour une largeur d'épaules. Ils devront compter avec ces petites averses de surface qui, dans la grotte deviennent des torrents. Ils auront, pour seul éclairage, la flamme du briquet à acétylène de leur casque et, surtout, ils défilent le vide qui s'ouvrira sous leurs pieds, retenus à la pierre par de minuscules crochets à peine plus lourds qu'un stylo à bille et grands comme la paume d'une main.

La confiance et l'instinct

Daniel Caron administre la Société de spéléologie du Québec. Ce n'est pas un petit cercle de copains excentriques. Ils sont plus de 1 200 membres à partager la même passion pour les roches, la noirceur et l'aventure. Quand on lui demande depuis

quand il envisage l'exploration de la *Torca Urriello*, il répond spontanément: «Depuis que je m'intéresse à la spéléologie». Sa passion date de 1968.

Johanne Daviault est secrétaire, à Verdun. Elle s'est initiée à la spéléologie au hasard d'une randonnée avec des copains, qui l'avaient entraînée dans sa première grotte.

«Le plus important, en spéléologie, c'est la confiance, en soi et dans les autres. On se retrouve dans un monde qui n'a rien à voir avec celui qu'on connaît. Sans ces amis en qui j'avais une confiance aveugle, je ne serais peut-être jamais descendue. Après cela, le goût d'explorer m'est venu d'instinct. C'est difficile d'expliquer ça à quelqu'un qui n'est jamais descendu sous terre.»

De la confiance et de l'instinct, ils en ont tous, à n'en pas douter. Peu d'expéditions ont exploré la *Torca Urriello*, dont les pièges ne sont pas connus. Pourtant, la plupart des dix-neuf téméraires qui s'y mesureront n'ont pas l'expérience des expéditions de groupe. Mieux encore, quelques-uns n'ont que très peu d'exploration à leur crédit.

«L'originalité de cette expédition, dit Daniel Caron, c'est que nous n'avons pas sélectionné les participants selon de sévères critères d'expérience et d'habileté. Nous avons décidé d'accueillir simplement ceux que ce défi-là intéressait.»

C'est donc à un entraînement sévère, supervisé par Johanne Daviault, que ces explorateurs se sont pliés pendant tout l'hiver. Leur condition physique, on s'en doute, doit être assez exceptionnelle.

«La descente, dit Johanne, ne sera pas facile, c'est certain. Cela exige déjà beaucoup d'endurance physique. Mais le pire, c'est qu'une fois en bas, il faudra bien remonter. C'est pour ça qu'il faut que chacun se connaisse bien, pour apprendre à connaître ses limites, et répartir ses forces.»

Un autre monde

Daniel Caron parle de l'obscurité et du silence des grottes comme un shaman parlerait du Nirvana.



Daniel Caron et Johanne Daviault montrant un infime aperçu de l'équipement et des 1 400 mètres de corde que nécessitera l'exploration de la célèbre grotte espagnole *Torca Urriello*.

Photo René Picard LA PRESSE

rité et du silence des grottes comme un shaman parlerait du Nirvana.

«C'est un monde tellement différent du nôtre... les gens s'imaginent que nous n'aimons pas le confort de la vie moderne, ou que nous fuyons le monde dans lequel on vit. Mais ce n'est pas ça. Il n'y a rien de plus réconfortant que nos petites habitudes de vie, quand on s'est traîné dans la boue et qu'on s'est frotté à la pierre toute une journée. Sortir de terre et regarder le soleil, après des heures de totale obscurité, c'est comme redécou-

vrir le monde, revenir à la vie.»

Selon Daniel Caron, une expédition comme celle de la *Torca Urriello* n'est pas seulement un défi personnel à relever. C'est aussi une école de volonté, un approfondissement de la connaissance de soi.

«Il n'y a pas de compétition dans une équipe d'explorateurs de grottes. Ce qu'on recherche d'abord, c'est de partager des impressions, des sentiments, des sensations. L'objectif, c'est d'atteindre les 1 000 mètres, mais c'est aussi de savoir quand il faut

s'arrêter si on n'en peut plus. Personne ne penserait à porter un jugement sur l'un ou l'autre qui est incapable de se rendre au fond. L'important est de connaître ces limites, de les accepter, de ne pas risquer inutilement sa vie ni, évidemment, celle des autres.»

Selon lui, ce qui caractérise le spéléologue c'est surtout sa curiosité, sa témérité, son besoin de dépasser l'image quotidienne du monde tel qu'on le connaît. L'histoire de ce monde a commencé dans les grottes. On l'oublie souvent, mais les traces du passé ne se retrouvent pas que

sous des ruines ou dans des maisons historiques.

«A Saint-Leonard, dit Daniel Caron, il y a une rivière qui passe sous les maisons, les jardins, les rues de la ville. On peut faire du canot pneumatique sous terre en sachant qu'au-dessus de nos têtes il y a des gens qui vaquent tranquillement à leurs occupations tranquilles. Il y a des milliers d'années de travail de la nature qu'on a oublié. Une rivière souterraine, c'est aussi une partie de l'histoire, qui dépasse de bien loin celle qu'on retrouve dans les registres de paroisse et à l'hôtel de ville.»

POUR SURTAXATION

Une poursuite qui pourrait coûter à la CUM \$100 millions

■ Le Fonds d'aide aux recours collectifs a accordé \$20 000 à un agent de voyages de la métropole qui désire intenter contre la Communauté urbaine de Montréal une poursuite en son nom et au nom de tous les contribuables qui étaient propriétaires de biens immobiliers en 1980.

JOYCE NAPIER

Andrew Gorham, de la rue de Séve, prétend qu'en 1980 la CUM a imposé des taxes trop élevées à tous les propriétaires de biens immobiliers. Il veut maintenant que la Cour supérieure force la CUM à rendre cet argent aux contribuables.

L'avocat de M. Gorham, Me Pierre G. Champagne, a noté hier que si la Cour accorde à son client l'autorisation d'exercer ce recours et si, par la suite, il gagne sa cause, la CUM devra rembourser de \$70 millions à \$100 millions à au moins 34 000 propriétaires.

Pour l'année fiscale 1980, M. Gorham avait versé \$1 570 à la

CUM en taxes, comprenant taxes foncières et spéciales, pour sa propriété de la rue de Séve, évaluée alors à \$49 050. S'il gagne sa cause, la Ville de Montréal devra lui rembourser quelque \$280.

Dans sa requête, M. Gorham prétend qu'en 1980 la Ville a omis de réduire de 19 p. cent, comme l'exigeait la Loi sur la fiscalité municipale de 1979, l'évaluation foncière. Ainsi, les propriétaires montréalais ont payé cette année-là des taxes fondées sur 100 p. cent de la valeur réelle de leurs maisons ou immeubles, alors que, selon la nouvelle loi, on ne devait les taxer que sur 81 p. cent de la valeur réelle de leur propriété.

Les 30 autres municipalités de la CUM, selon Me Champagne, devaient également, selon la loi, réduire leur évaluation foncière de 18 p. cent à 24 p. cent.

La Cour supérieure entendra la requête le 11 août. Si le tribunal autorise le recours collectif, M. Gorham devra s'adresser de nouveau au tribunal pour plaider le fond de sa requête.

Zellers

ÉPARGNEZ \$80 SUR SANYO

En vente du mercredi au samedi, 23 au 26 juillet, jusqu'à épuisement du stock.

FOUR MICRO-ONDES 'GAIN DE PLACE'

Ce four se place sous le comptoir ou au mur. Minuterie électronique de 99 minutes/99 secondes, démarrage à retardement, mémoire en 2 étapes. Ord. \$329.

\$249

SUPPORTS MURAUX

SUPPORTS 'SOUS-COMPTOIR'

Supports muraux ou 'Sous-comptoir'

29⁹⁹

Zellers

MAGASINS DU GRAND MONTRÉAL

- DEUX-MONTAGNES Les Promenades Ste-Marthe
- GREENFIELD PARK Les Galeries Taschereau
- MONTRÉAL Centre d'achats Domane
- MONTRÉAL-NORD Place Bourassa
- LASALLE Place Newman
- ROSEMÈRE Les Galeries des Mille-Îles
- ST-ESTACHE Place St-Castache
- POINTE-CLAIRE 195, boul. Hymus
- REPENTIGNY Place Repentigny
- ST-JÉRÔME Les Galeries des Laurentides
- ST-LAURENT Les Galeries St-Laurent
- BELLEFleur Centre d'achats Montnach
- LACHUTE Les Galeries Lachute
- ST-HYACINTHE Les Galeries St-Hyacinthe
- ST-JEAN Carrefour Richelieu
- TERREBONNE Les Galeries Terrebonne
- POINTE-AUX-TREMÈLES Carrefour de la Pointe

Crédit accepté

Renseignements destinés aux Allemands et concernant l'élection au Deutscher Bundestag

L'élection au Deutscher Bundestag aura lieu le 25 janvier 1987

Les Allemands qui vivent en dehors de la République fédérale d'Allemagne, y compris le Land de Berlin, et n'y ont plus d'habitation peuvent participer à l'élection, pourvu que les autres conditions en matière de droit de vote soient réunies.

- 1) — s'ils vivent sur le territoire des autres États membres du Conseil de l'Europe ou
- s'ils vivent sur d'autres territoires dans la mesure où la période qui sépare la date à laquelle ils ont quitté la République fédérale d'Allemagne de la date de l'élection ne dépasse pas dix ans,

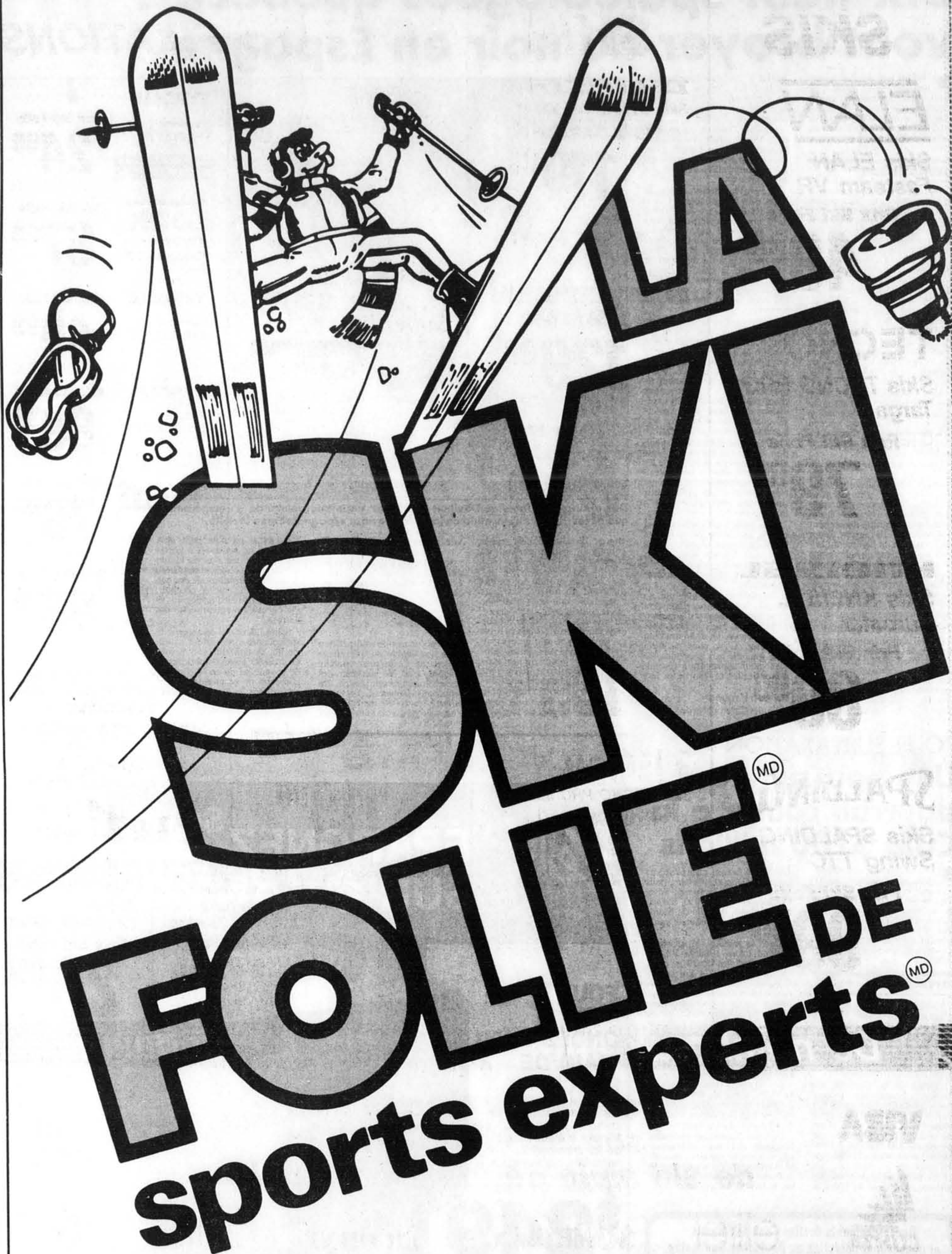
et si, avant leur départ, ils ont habité en République fédérale d'Allemagne, y compris le Land de Berlin, pendant une période ininterrompue de trois mois au moins ou s'ils y ont résidé habituellement;

- 2) s'ils sont inscrits sur une liste électorale en République fédérale d'Allemagne. Une telle inscription ne peut avoir lieu qu'à la demande de l'intéressé. La demande doit être rédigée sur un formulaire et envoyée dans un bref délai après la publication du présent texte. Aucune suite ne pourra être donnée à une demande qui ne parviendrait que le 5 janvier 1987 ou plus tard à l'autorité communale compétente (paragraphe 1 de l'article 18 du Règlement électoral fédéral).

Formulaires de demande et notices d'information peuvent être obtenus auprès:

- des missions diplomatiques et des postes consulaires de carrière de la République fédérale d'Allemagne,
- du Président de la Commission électorale fédérale, Bundeswahlleiter, Postfach 55 28, D-6200 Wiesbaden, ou
- du Secrétaire général de mairie de la ville de Bonn, Oberstadtdirektor der Stadt Bonn, Stadthaus, Berliner Platz 2, D-5300 Bonn 1.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès des ambassades et postes consulaires de carrière de la République fédérale d'Allemagne.



ÎLE DE MONTRÉAL

- ANJOU**
Les Galeries d'Anjou
354-2995
- 7201 boul.
Les Galeries d'Anjou
353-9000
- CÔTE ST-LUC**
Mail Cavendish
482-4091
- DORVAL**
Centre d'achats
Dorval Gardens
631-3508
- LASALLE**
Place Newman
364-1225
- MONTRÉAL**
Centre-ville
930 ouest, rue Ste-Catherine
868-1814
- Centre-ville
1175 rue Ste-Catherine ouest
288-0181
- 80 ouest, rue Fleury
381-5908
- Place Versailles
355-2330
- MONTRÉAL-NORD**
4401, boul. Charlevoix
322-9542

- PIERREFONDS**
15650, boul. Pierrefonds
626-9930
- POINTE-AUX-TREMBLES**
Centre d'achats Carrefour
de la Pointe
642-2223
- POINTE-CLAIRE**
Centre d'achats Fairview
694-8181
- ST-LÉONARD**
Centre d'achats Boulevard
727-1344
- VILLE MONT-ROYAL**
Centre Rockland
735-4751

RÉGION DE MONTRÉAL

- BELOEIL**
185, boul. Laurier
467-7201
- BOUCHERVILLE**
Les Galeries Montarville
655-8003
- **BROSSARD**
Mail Champlain
671-7275
- CHAMBLY**
1617, boul. Périgny
658-0561
- JOLIETTE**
50, rue Gauthier
756-1645 **NOUVEAU**
- CHÂTEAUGUAY**
279, boul. Anjou
691-5030
- **DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3149 boul. des Sources
683-9400
- LAVAL**
Carrefour Laval
682-0032
- Centre d'achats Duvernay
661-6310
- Centre Laval
1600 boul. Le Corbusier
688-1021
- LONGUEUIL**
Place Longueuil
463-3452
- REPERTIGNY**
Les Galeries Rive-Nord
581-3220
- RIGAUD**
170, rue St-Pierre
451-4771
- ROSEMÈRE**
Galeries des Mille-lies
437-1933
- **ST-BRUNO**
Les Promenades St-Bruno
653-1364
- ST-EUSTACHE**
200, boul. Sauvé
472-5485
- ST-HUBERT**
Les Galeries Cousineau
445-1835
- ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**
Le Carrefour Richelieu
348-0937
- ST-JÉRÔME**
408, Place du Marché
432-9777
- Carrefour du Nord
432-9400
- ST-JOVITE**
909, rue Ouimet
425-2718
- ST-SAUVEUR**
30, rue Goyar
227-6324 **NOUVEAU**
- STE-ADÈLE**
555, boul. Ste-Adèle
229-2812
- STE-AGATHE**
60, rue Principale
326-5515
- TERREBONNE**
Les Galeries Terrebonne
471-3688
- TRACY (SOREL)**
402, route Marie-Victoria
742-8433
- VALLEYFIELD**
277, rue Victoria
373-8280

SKI ALPIN

SKIS

ELAN

Skis ELAN
Fasteam VR

Prix Ski Folie

49⁹⁹

TECNO^{PRO}

Skis TECNO PRO
Targa

Prix Ski Folie

79⁹⁹

KNEISSL

Skis KNEISSL
Eurostar

Prix Ski Folie

89⁹⁹

SPALDING

Skis SPALDING
Swing TTC

Prix Ski Folie

99⁰⁰

SKIS

DYNASTAR

Skis DYNASTAR XM 41

Prix Ski Folie

119⁹⁹

FISCHER

Skis FISCHER CLP
Grand Prix

5 par magasin. Quantités limitées.

Prix Ski Folie

129⁹⁹

Skis FISCHER Top Flair

Prix Ski Folie

129⁹⁹

ROSSIGNOL

Skis ROSSIGNOL ARS
Caravelle

5 par magasin. Quantités limitées.

Prix Ski Folie

139⁹⁹

TECNO^{PRO}

Skis TECNO PRO Miura

Prix Ski Folie

139⁹⁹

**PASSEZ EN MAGASIN
VOIR LES NOUVEAUX
SKIS**

ROSSIGNOL HEAD
SPALDING FISCHER

BOTTES

caber

Bottes CABER
Nova

Prix Ski Folie

59⁹⁹

DYNAFIT

Bottes DYNAFIT
Superlite

25 par magasin. Quantités limitées.

Prix Ski Folie

89⁹⁹

Raichle

Bottes RAICHLE
DX Fiero

Prix Ski Folie

99⁹⁹

SALOMON

Bottes SALOMON
SX61

15 par magasin. Quantités limitées.

Prix Ski Folie

119⁹⁹

FIXATIONS

TYROLIA

Fixations
TYROLIA 80

Quantités limitées.
10 par magasin.

Prix Ski Folie

24⁹⁹

LOOK

Fixations LOOK
SP41

Prix Ski Folie

37⁰⁰

TYROLIA

Fixations
TYROLIA 177

Prix Ski Folie

49⁹⁹

TYROLIA

Fixations
TYROLIA 290D

Prix Ski Folie

69⁹⁹

MARKER

Fixations
MARKER M36

Prix Ski Folie

78⁰⁰

LOOK

Fixations LOOK
99HP

Prix Ski Folie

88⁰⁰

**PASSEZ EN MAGASIN
VOIR LES NOUVELLES
FIXATIONS**

**SALOMON
TYROLIA**

MARKER ETC...

SKI DE FOND

Skis de fond
LANDSEM

Prix Ski Folie

49⁹⁹

Skis de fond
KNEISSL Touring

Prix Ski Folie

79⁹⁹

Bottes
SALOMON SR40

Prix Ski Folie

29⁹⁹

De nombreux autres spéciaux en magasin.

VIBA

LUHTA

etirel

SUNRISE

LICORNE

Joff

ALPINE

cjr

**Des rabais incroyables
sur les VÊTEMENTS**

de ski alpin de la saison dernière

Les prix sont en vigueur jusqu'au 9 août 1986. Tous les articles et toutes les grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

• DORÉNAVANT,
ARLINGTON
AFFICHE
LA BANNIÈRE
SPORTS EXPERTS.

**sports
experts**

impose le Rythme

AFIN DE PROTÉGER L'INDUSTRIE

Ottawa continuera de limiter les importations de textile

■ OTTAWA — Après des mois d'hésitation, le gouvernement fédéral annoncera la semaine prochaine, probablement jeudi, sa nouvelle politique sur l'industrie du textile et du vêtement.

DENIS LESSARD
de la Presse Canadienne

Par cette politique, que rendra publique le ministre du Développement industriel régional Michel Côté, Ottawa continuera d'assurer la protection de l'industrie domestique par un système de quotas limitant les importations de certains pays asiatiques, ont indiqué plusieurs sources au sein du gouvernement.

A eux seuls, les secteurs du textile et du vêtement procurent directement de l'emploi à 160 000 personnes au pays, dont plus de la moitié se retrouvent au Québec.

Avec déjà 22 000 emplois perdus depuis quatre ans, l'industrie canadienne menaçait de fermer boutique si le gouvernement avait ouvert la vanne et laissé entrer les importations asiatiques, moins chères. Dans un récent rapport le Conseil canadien du textile et du vêtement estimait à 60 000 le nombre d'emplois qui auraient disparu à court terme, advenant une abolition des quotas.

En revanche l'industrie canadienne n'obtiendra pas du gouvernement qu'il impose des « quotas globaux » aux importations, un seuil limite au-delà duquel les produits étrangers ne peuvent plus franchir les frontières, quel que soit leur provenance.

Selon l'industrie ces quotas globaux auraient été plus faciles à administrer et auraient fourni une protection plus imperméable aux importations provenant principalement de Taiwan, Hong Kong et de la Corée.

Un quota global, tel que réclamé par l'industrie, aurait donné prise à une trop forte augmentation des prix (en réduisant la concurrence), se soldant par un effet néfaste pour les consommateurs.

On évalue déjà à \$350 millions par année, pour les consommateurs, le coût des actuels quotas à l'importation, et on affirme ne pas avoir chiffré encore l'impact de la nouvelle politique sur les prix.

En revanche, Ottawa veut par sa politique « réduire considérablement » le rythme d'augmentation annuel des importations qui, en moyenne depuis cinq ans, se sont accrues de 11 p. cent par année (ayant même atteint un sommet de 24 p. cent en 1984).

Pendant cette même période, la consommation canadienne de textile-vêtement n'augmentait que de 2 à 3 p. cent, laissant aux manufacturiers canadiens un marché de plus en plus étroit année après année.

Par ailleurs, il est probable qu'Ottawa demandera à l'industrie des engagements précis en terme d'investissements de modernisation, en retour du prolongement annoncé des quotas.

L'annonce du gouvernement coïncidera avec la signature, à Genève, de « l'accord multi-fibre » dans le cadre du GATT. A Ottawa on mise déjà sur une reconduction pour quatre ou cinq ans de cette entente liée aux quotas sur les importations de textiles entre les 50 pays membres.

La politique conservatrice visera aussi une meilleure application des quotas existants, fréquemment contournés.

Toutefois, on tentera de réduire la pression sur « les nouveaux arrivants » sur le marché du textile, le Bangladesh par exemple. Actuellement le Canada maintient des quotas à l'importation des textiles venant de



Depuis quatre ans, 22 000 emplois ont été perdus dans l'industrie canadienne du textile.

25 pays. La nouvelle politique devrait prévoir les envois de nouveaux exportateurs, notamment le Vietnam, la Turquie, la Corée du Nord, le Liban et le Népal, jusqu'ici ignorés.

Nouveaux diplomates

■ OTTAWA — M. Sean Brady, qui, depuis 1984, agit comme porte-parole officiel du ministre des Affaires extérieures Joe Clark, a été nommé haut-commissaire du Canada à Singapour dans le cadre d'une série de nominations diplomatiques annoncées vendredi.

Né à Ottawa, M. Brady était entre autres Affaires extérieures en 1970 pour occuper successivement des postes à Hong Kong, Bangkok et à New York avant de regagner le Canada pour piloter les relations canado-américaines au chapitre de l'Environnement et servir de porte-parole canadien au sein de la Commission internationale des eaux limitrophes.

Agé de 42 ans, M. Brady remplacera M. G.W. Seymour, qui rentre à Ottawa.

M. James Harris, âgé de 57 ans, sous-ministre adjoint responsable du personnel au ministère depuis 1983, a été nommé haut-commissaire en Inde et ambassadeur au Népal en remplacement de M. W.T. Warden, qui rentre au pays.

M. Michael Kergin, âgé de 44 ans, conseiller de M. Clark, est nommé ambassadeur à Cuba en remplacement de M. K.B. Williamson.

M. E.J. Bergbusch, 51 ans, a été nommé ambassadeur en Pologne et en République démocratique allemande, succédant à M. A.P. McLaine.

M. Claude Laverdure, adjoint au cabinet du ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vezina, a été nommé ambassadeur du Canada en Haïti, remplaçant M. J.A. Malone.

Autrefois de Montréal et âgé de 43 ans, M. Laverdure est entré au service du ministère des Affaires extérieures en 1965 et a servi à Bruxelles, Paris et Tunis. Récemment, il agissait comme adjoint au directeur des programmes d'information et de la coopération fédérale-provinciale.

Agé de 43 ans, M. Normand Villeneuve, qui est conseiller économique à l'ambassade canadienne de Brasilia depuis 1984, a été nommé consul général à Sao Paulo, au Brésil, en remplacement de M. W.L. Clark, qui rentre au Canada.

M. Villeneuve est originaire de Desbiens, au Québec. Il a occupé divers postes à Melbourne, Bruxelles et Dublin. Il a également été conseiller commercial à Alger et plus tard à Washington, avant de se rendre au Brésil.

Le Canada livre du blé à l'Afrique du Sud

■ TORONTO — Sans tambours ni trompettes, et malgré les appels incessants au resserrement des sanctions économiques du Canada contre le gouvernement de Pretoria, la Commission canadienne du blé a livré en mai dernier 55 000 tonnes de blé à l'Afrique du Sud.

Selon le journal *Toronto Star*, ce contrat de plus de \$8 millions constitue la première vente de blé canadien à l'Afrique du Sud depuis une décennie.

Un porte-parole du ministre Charlie Mayer, responsable de la Commission, a nié que cette

vente vienne en opposition avec les politiques d'Ottawa.

Le porte-parole, qui n'a pas voulu être identifié, a affirmé que la Commission a pris une « décision d'affaires », et qu'elle n'a pas l'habitude de mêler la vente de blé à des questions d'ordre politique.

L'Afrique du Sud n'a cependant pas manqué d'ajouter un élément politique à cette transaction, en faisant savoir qu'elle réduirait ses achats futurs si le Canada adoptait des sanctions plus sévères contre le régime de l'apartheid.

Pretoria a déjà annulé l'achat prévu de 60 000 tonnes de blé en Australie pour cette raison, et un représentant du pays à Washington, M. Arnold Metz, a déclaré que le Canada pourrait se retrouver dans le même bateau.

Une demande accrue et des problèmes de sécheresse ont forcé l'Afrique du Sud à importer du blé pour la première fois, a expliqué le diplomate sud-africain. Les importations pour cette année atteignent 301 000 tonnes, en provenance des États-Unis, de l'Australie et du Canada. — Presse Canadienne

Les revenus des fermiers canadiens ont diminué

■ OTTAWA — Les recettes totales en espèces des fermiers canadiens ont atteint approximativement \$8,6 milliards à l'issue des cinq premiers mois de l'année, soit une baisse de 0,6 pour cent par rapport à l'année dernière, révélait hier un rapport de Statistique Canada.

Ces recettes correspondent aux bénéfices bruts que touchent les fermiers lors de la vente de produits agricoles. Elles ne comprennent pas les augmentations qui peuvent surgir dans les frais d'exploitation et d'autres dépenses.

Cette faible baisse serait attribuable notamment à la réduction des récoltes vendues. Ces ventes, qui atteignaient \$4,3 milliards l'an dernier, se situent maintenant à \$4 milliards. Il s'agit d'une diminution de 6,8 pour cent.

Le rapport souligne aussi qu'une augmentation des dommages obtenus pour les récoltes et des paiements de la Western Grain Stabilization ont compensé la diminution des prix de toutes les principales récoltes, la réduction des paiements offerts par la Commission canadienne du blé et la baisse des liquidations liées aux recettes différées provenant de la récolte de céréales.

En dépit d'une diminution de leur prix de gros, le blé, l'orge, le tabac et les graines de soja ont été épargnés grâce à une mise en marché plus intensive de ces produits.

Les fermiers qui ont récolté soit de l'avoine, du seigle, des graines de lin, des graines de colza, du maïs ou des patates ont connu, par contre, une diminution de leurs recettes.

En raison d'une baisse des prix et de la mise en marché, les recettes reliées à l'élevage de bétail ont diminué de 1,7 pour cent pour atteindre \$3,9 milliards. En outre, les fermiers propriétaires de bovins ou de porcs ont vu leurs recettes chuter en dépit d'une augmentation des prix de ces cheptels.

Les fermes spécialisées dans l'exploitation de mouton, d'agneau, de volaille et les fermes laitières ont profité d'une hausse de leurs recettes, mais la vente d'oeufs a diminué.

Les autres recettes en espèces se sont élevées à \$586,3 millions pendant les cinq premiers mois de 1986, comparativement à \$275,5 millions l'an dernier.

— Presse Canadienne

PROJET DE LOI
SUR LES MÉDICAMENTS

Le NPD craint une hausse des prix

■ OTTAWA — Le Nouveau parti démocratique réclame du gouvernement fédéral qu'il rende publiques toutes les études qu'il possède concernant les effets de son projet de loi sur les médicaments quant au prix des médicaments prescrits.

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

Le critique néo-démocrate en matière de santé Neil Young a annoncé hier qu'il avait fait une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information pour obtenir ces documents.

« Des organisations et des individus à travers le pays ont exprimé leurs craintes quant à l'effet de cette loi sur le prix des médicaments prescrits, a déclaré en conférence de presse hier le député de Beaches. Pour répondre à ces préoccupations, le gouvernement devrait rendre publiques les informations contenues dans ces documents. »

Le projet de loi sur les médicaments, que l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations Michel Côté a vainement tenté de déposer en Chambre le 27 juin dernier, accorderait aux compagnies pharmaceutiques une protection de sept à 17 ans sur les nouveaux produits qu'ils développent.

En empêchant durant cette période les producteurs de médicaments génériques, qui coûtent pratiquement deux fois moins chers, de copier la marque originale, les consommateurs de-

ront payer en moyenne beaucoup plus cher pour leurs médicaments, estiment les néo-démocrates.

Le gouvernement conservateur a affirmé que la hausse de prix causée par le projet de loi sera minime et que la protection accordée aux compagnies pharmaceutiques encouragera la recherche et créera des emplois.

Hésitation

« Leur hésitation à nous fournir de l'information me laisse croire que les coûts entraînés par ce projet de loi seront importants », a déclaré M. Young.

Il a ajouté que la note sera particulièrement lourde à porter pour les provinces qui défraient le coût des médicaments aux personnes âgées.

« Selon moi, certaines provinces qui offrent ces programmes les réévalueront, parce qu'elles n'auront plus les moyens d'en défrayer les coûts, tandis que celles qui n'en offrent pas ne seront pas encouragées à en mettre sur pied. »

Le NPD a entrepris une campagne de protestation à travers le pays contre le projet de loi, qui devrait être déposé en septembre.

Déjà 35 groupes ont assuré leur appui aux néo-démocrates. La liste comprend notamment le Congrès du travail du Canada, l'Église anglicane du Canada, l'Organisation nationale des retraités et des personnes âgées, le Comité d'action national sur le statut de la femme et la Société canadienne du cancer.

EN BRIEF

Usine de radars

■ Une surenchère entre les gouvernements des trois provinces maritimes a pris fin hier lorsque la société Litton Systems Canada Ltd. a annoncé qu'elle avait choisi un emplacement en Nouvelle-Écosse pour la construction, au coût de \$18 millions, d'une usine de radars qui, à l'origine, allait être établie dans l'Île-du-Prince-Édouard. « Le gouvernement souhaite créer des emplois pour les insulaires, mais non pas des emplois à n'importe quel prix », a déclaré avec amertume le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Joe Ghiz.

Député hospitalisé

■ Terrassé par une crise cardiaque, le député néo-démocrate John Rodriguez se trouvait dans un état stable, hier, à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Memorial, de Sudbury. Le député de Nickel Belt, qui est âgé de 49 ans, avait tout d'abord été admis, mardi midi, à l'hôpital General, mais il a été transféré trois jours plus tard à l'hôpital Memorial, qui se spécialise dans les maladies de coeur.

Vente de blé

■ Le premier ministre australien Bob Hawke a demandé la collaboration du Canada et de l'Argentine pour aider l'Australie à combattre un projet de loi américain autorisant la vente de surplus de blé des États-Unis à la Chine et à l'Union soviétique.

Aide sociale

■ Dans une lettre adressée hier au ministre du Travail Pierre Paradis, trois organismes populaires réitérent leur opposition au programme québécois de visite aux domiciles de bénéficiaires de l'aide sociale. Le Front commun des assistés sociaux et des assistés sociaux du Québec, la Ligue des droits et libertés, et The Coalition for the rights of welfare recipients réclament la suspension immédiate des visites.

Matériel scolaire

■ En limitant à \$100 les frais de matériel qui pourront être exigés des étudiants universitaires pour la prochaine année académique, le ministre de l'Éducation Claude Ryan ne fait que reconnaître l'existence du sous-financement et des problèmes de gestion des universités québécoises. Telle est l'opinion émise hier par le Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec (RAEU), en réaction à la décision du ministre rendue publique la veille.

Un ex-soldat poursuit l'armée

■ Un ex-soldat sikh va tenter une poursuite contre les Forces armées canadiennes, la semaine prochaine, afin d'en appeler de la décision de l'armée de le licencier. Les Forces ont relevé M. Ranjit Singh, âgé de 21 ans, de ses fonctions parce que le soldat a refusé de troquer son turban pour un casque au cours d'un exercice axé sur le lancement de grenades.

Les éleveurs ont gain de cause

■ Les éleveurs de bestiaux canadiens ont eu gain de cause: les lourds tarifs compensatoires imposés aux importations subventionnées de bœuf danois et irlandais demeureront en vigueur. Ainsi en a décidé le Tribunal canadien des importations, hier. Dans un bref communiqué, le tribunal indique que ces importations « n'ont pas causé (...) mais sont susceptibles de causer un préjudice matériel aux producteurs canadiens des mêmes denrées ».

CONGRÈS DU CRÉDIT SOCIAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Douze candidats aspirent à la succession de Bennett

■ VANCOUVER — Quelque 1 300 délégués choisiront parmi 12 candidats, mercredi prochain, celui qui sera le chef du Crédit social et le premier ministre de la Colombie-Britannique.

Il remplacera, aux deux postes, M. Bill Bennett, qui a remis sa démission.

Parmi les candidats, quatre semblent les favoris. Il y a tout d'abord Mme Grace McCarthy, 58 ans, Secrétaire provinciale, qui est bien connue des mili-

Il y a en outre l'avocat de Kamloops Bud Smith, 40 ans, collaborateur du premier ministre Bennett, qui n'a jamais été élu, mais qui a dirigé plusieurs campagnes électorales pour les autres.

Il y a aussi l'ancien ministre Bill Vander Zalm, 52 ans, dont le charisme gagne de nombreux appuis.

Il y a enfin le Procureur général Brian Smith, 52 ans, qui possède sept ans d'expérience comme ministre.

Le ministre Jim Nielsen, Kim Campbell, Mel Couvelier, maire de Saanich, John Reynolds, Stephen Rogers, Cliff Michael, le ministre Bill Ritchie et le député Bob Wenman.

Les délégués

Le congrès à la direction du parti débute lundi à Whistler, un endroit de villégiature situé dans les Rocheuses, à une centaine de kilomètres de Vancouver.

L'âge moyen des délégués est de 47 ans, c'est-à-dire qu'il y en a d'aussi jeunes que 17 ans et

ment 30 p. cent sont des femmes.

Il y a plus de 100 couples mariés parmi les délégués et ce point intrigue les candidats. Comment prendra-t-on une décision dans ces couples? Les deux conjoints voteront-ils pour le même candidat?

Selon le président du parti, M. Hope Wotherspoon, les délégués proviennent de « toutes les classes de la société ».

Mais, en réalité, la majorité des délégués sont d'une classe moyenne confortable, et le Cré-

dit social recrute surtout sa clientèle. Il y en a très peu parmi eux qui ont besoin d'un emploi et qui n'en trouvent pas.

Choisi mercredi, le nouveau leader du Crédit social sera assermenté comme premier ministre de la province peu de temps après.

Une élection aura probablement lieu l'année prochaine.

Avec une population de près de trois millions, la Colombie-Britannique est la troisième province en importance au Canada.



L'usine de Bécancour a représenté un investissement de \$1 milliard US.

AFIN DE JUSTIFIER LA VENTE DE LA MOITIÉ DE SES ACTIONS

Pechiney souhaite adapter sa production au marché américain

■ PARIS (AFP) — Pechiney, qui envisage de céder au groupe américain Reynolds la moitié de sa participation de 50,1 p. cent dans l'usine d'électrolyse d'aluminium de Bécancour au Québec, a justifié ce projet hier par la nécessité de s'adapter à la demande de métal sur le marché américain.

Selon la direction du groupe français nationalisé, la demande mondiale d'aluminium primaire n'augmente actuellement que d'environ 1 p. cent par an et Pechiney peut se suffire de 60 000 tonnes annuelles pour alimenter les États-Unis, au lieu des quelque 120 000 tonnes qui lui reviennent sur une capacité de production totale de 240 000 tonnes à Bécancour.

La cession à Reynolds d'une part de 25 p. cent dans l'usine québécoise doit en outre permettre à Pechiney de « renforcer ses structures financières » et de « se redéployer dans les secteurs aval plus porteurs et à forte valeur ajoutée », ajoute-t-on de même source.

Le montant de cette vente, qui est toujours en négociation,

pourrait ainsi être réinvesti dans des activités de transformation de l'aluminium, notamment aux États-Unis où Pechiney a par exemple acquis en 1985 une fabrique de boîtiers en aluminium pour aérosols.

Pechiney a par ailleurs démenti les récentes affirmations de la CGT (syndicat proche du parti communiste) selon lesquelles il se désengagerait de Bécancour pour aller s'installer au Venezuela, qui, selon le syndicat, « brade son électricité à 4 centimes le kilowatt/heure ».

« Nous n'avons pas de projet au Venezuela et il n'y a pas eu de hausse des tarifs de l'électricité canadienne autre que les ajustements prévus dans les contrats à long terme conclus avec Hydro-Québec », assure-t-on chez Pechiney.

Pechiney souligne que la cession de la moitié de sa participation dans l'usine de Bécancour ne réduit que de 60 000 tonnes sa capacité de production et n'entame pas sa position de troisième producteur mondial avec près d'un million de tonnes de capacité.

Ce projet, qui pourrait passer par la création d'une société commune détenue à 50-50 par Pechiney et Reynolds et dont la gestion sera assurée par le groupe français, reste encore « soumis à l'approbation des conseils d'administration des deux sociétés ainsi qu'à celles des autorités françaises », a indiqué Pechiney.

L'usine de Bécancour a représenté un investissement total de \$1 milliard US. Elle a commencé à produire le 20 avril dernier et tournera à pleine capacité (environ 240 000 tonnes/an) au début de 1987.

Dans cette usine, Pechiney est actuellement associé à Alumax Québec Inc., filiale d'Alumax Inc., un des principaux producteurs intégrés d'aluminium aux États-Unis (24,95 p. cent du capital), et à Ablecour Inc., filiale du groupe SGF qui gère un groupe industriel pour le compte du gouvernement du Québec (24,95 p. cent).

Le groupe Reynolds possède déjà au Québec, à Baie-Comeau, une usine d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes.

LA PYRAMIDE
SOURCE D'ÉNERGIE
MORAL — PHYSIQUE

FAVORISE L'AUTO-GUÉRISON
AVANT TOUT - FAITES-EN L'EXPÉRIENCE
Ouvert de 9h00 à 21h00 tous les jours
Droit d'entrée: \$20.00 - Tél. 798-2100
De Montréal, route 20, sortie 145 est.
De Québec, sortie 143 ouest

ADOPTION INTERNATIONALE (514) 691-8444

Le Secrétaire à l'Adoption doit aider les parents dans leurs démarches personnelles.
Étude préparée et publiée par Me Jean Francoeur, avocat
22,30\$ (hors de poste inclus)

MIUM UN MÉCHOUI CHAMPÊTRE

Pour renseignements, cherchez notre annonce dans la section spectacles d'aujourd'hui.
CLUB *RSVP* 878-2516/21

TÉLÉPHONE MOBILE Négociations Canada-USA sur l'usage du spectre radio

■ WASHINGTON — Un nouveau règlement américain risque de compromettre un projet canadien de développement d'un satellite de communications voué au service commercial mobile.

Ce satellite pourrait assurer dans tout le Canada les communications entre radio-téléphones portables.

La commission fédérale américaine des communications (FCC) a rendu cette semaine une décision par laquelle elle ne fournit aucune assurance que des canaux UHF (Ultra haute fréquence) du spectre radio seront réservés pour les satellites canadiens et américains de cette catégorie.

L'agence américaine a plutôt choisi d'allouer des fréquences sur la Bande-L, une gamme de fréquences plus basses moins utilisée et qui, selon les promoteurs des satellites de communications mobiles des deux pays ne permettra pas de rentabiliser les nouveaux systèmes assez rapidement.

La majeure partie de la portion UHF du spectre radio-magnétique a été réservée à l'usage des services publics, comme la police, les pompiers et les ambulances.

Selon le porte-parole Glyn Berry de l'ambassade canadienne, la décision du FCC n'exclut pas une solution négociée entre les gouvernements canadien et américain.

« Nous ne considérons pas cette décision comme irrévocable, a-t-il dit. Nous croyons qu'il y a place pour une certaine flexibilité. »

Les représentants des deux pays devraient amorcer des négociations sur la question au cours du prochain mois et M. Berry croit que l'affaire pourra être finalement résolue à la satisfaction des parties.

— Presse Canadienne

ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ SEULEMENT EN MAI 87* LIQUIDATION D'INVENTAIRE

EN PRIMEUR

*PISCINES CREUSÉES — PAYEZ SEULEMENT EN JANVIER 87

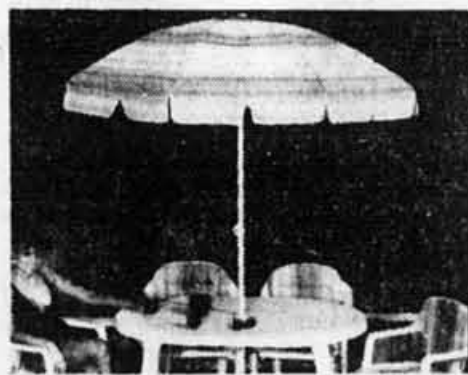
PLAN BUDGÉTAIRE
TAUX D'INTÉRÊT À 13 1/2% PAR ANNÉE

Jacuzzi
40 000 B.T.U.
BK 4025C



SEULEMENT \$229⁹⁵
Bonbonne et rôtisserie non incluses

ENSEMBLES DE PATIO



À PARTIR DE \$399⁹⁹

- 4 chaises empilables no 7015
- 1 table ovale cosmos no 7062
- 1 parasol 6 1/2 textilène no 8060
- 4 coussins textilène no 1000
- 1 base plastique no 7102

CHOIX DE 6 COULEURS
QUANTITÉS LIMITÉES

JUSQU'À **50%** SUR NOS JEUX ET JOUETS

LES PISCINES
LEVI

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX EN MAGASIN

Les quantités sont limitées CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT Heures d'affaires Lundi au vendredi 9h à 21h Samedi et dimanche 9h à 17h

FABREVILLE
515, boulevard Labelle
622-9801
Autoroute 75, sortie 14
boulevard Labelle sud

CHÂTEAUGUAY
115, boul. St-Jean-Baptiste
698-2210
Au sud du boulevard Anjou

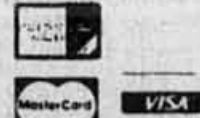
ST-LÉONARD
8852 est. Jean-Talon
255-7014
Boul. Métropolitain, sortie Langelier
sud voisin des meubles Pascal

VILLE LEMOYNE
2500 boul. Taschereau
465-7701
Au nord de l'hôpital
Charles-Lemoyne

DANS L'OUTAOUAIS
ARRA CHEMICAL
1800 Merval Rd.
Nepesin, Ontario
727-0111
5350 Canotek
Gloucester, Ontario
745-7550

Les ventilateurs de plafonds

la presse



Des manifestants chiites saccagent l'ambassade marocaine à Beyrouth

■ BEYROUTH — Près de 2 000 manifestants du Hezbollah (intégristes chiites iraniens), ont saccagé et incendié hier l'ambassade du Maroc à Beyrouth-ouest y provoquant d'importants dégâts, en signe de protestation contre la rencontre d'Ifrane entre le roi Hassan II et le premier ministre israélien Shimon Peres.

Les manifestants, des hommes mais aussi des femmes en tchador, s'étaient rendus après la prière du vendredi devant la chancellerie, à l'appel du Hezbollah, en scandant des slogans hostiles au roi Hassan II.

Après avoir forcé la grille d'entrée, les manifestants se sont introduits au premier étage dans les locaux désertés par le personnel marocain depuis six mois pour des raisons de sécurité. Ils ont alors pillé tout ce qui

leur tombait sous la main, jetant en vrac par les fenêtres et les balcons, documents, papiers, portraits du roi Hassan II, livres et meubles.

Un drapeau vert portant des inscriptions islamiques a été hissé à la place du drapeau marocain qui a été brûlé. D'autres manifestants s'acharnaient sur la plaque d'entrée frappée de l'emblème du royaume chérifien.

Les manifestants ont traversé les rues de Beyrouth-ouest, sans aucune escorte de gendarmerie, en scandant des slogans hostiles à Israël, aux Etats-Unis, au roi Hassan II du Maroc, le traitant de « traître », « Chah du Maroc » et lui promettant la punition divine.

Ils arboraient également, pendus à des perches des effigies représentant le premier ministre

israélien Shimon Peres et le roi Hassan II qu'ils avaient rendu borgne, à l'image du dirigeant israélien décédé Moshe Dayan. Une dizaine de gardes munis d'armes automatiques sont restés à distance.

Une grève générale observée hier par les musulmans, en signe de protestation contre la rencontre israélo-marocaine paralysait pratiquement Beyrouth-Ouest et d'autres secteurs musulmans au Liban.

Par ailleurs, le secrétaire général de la Ligue Arabe, M. Chadli Klibi, a appelé hier à une réunion « urgente » au sommet pour l'élimination des divergences interarabes, après la rencontre entre le roi Hassan II et Shimon Peres.

Dans une déclaration publiée à Tunis, M. Klibi s'est cependant abstenu de toute critique directe du sommet d'Ifrane. Il estime qu'en opposant une fin de non-recevoir à la reconnaissance de l'OLP et à l'évacuation des territoires arabes occupés, « Shimon Peres, qu'on s'emploie à présenter comme l'homme du dialogue, a révélé spectaculairement le rejet d'Israël de toute solution pacifique » au conflit du Proche-Orient.

Pour M. Klibi, « Israël n'est pas en quête d'un règlement du problème palestinien, mais cherche à contraindre les Etats arabes à fermer définitivement le dossier (palestinien) et admettre le fait accompli ».

De son côté, Yitzhak Shamir, ministre israélien des Affaires étrangères, qui doit prendre en octobre la succession, à la tête du gouvernement de coalition, de Shimon Peres, a déclaré qu'il poursuivait ces contacts directs avec les dirigeants arabes. Il a cependant estimé qu'il ne fallait pas accorder « une importance exagérée » à chaque rencontre entre dirigeants israéliens et arabes.

« Nous devons considérer la rencontre d'Ifrane comme une discussion et non comme une négociation entre deux dirigeants, et de ce fait il ne faut pas s'attendre à des résultats et sûrement pas à court terme », a ajouté à la radio le dirigeant du Likoud (droite nationaliste), après que M. Peres lui eut rendu compte en tête à tête de son voyage au Maroc. « Il faut mettre aujourd'hui davantage l'accent sur la teneur et les résultats de ce type de rencontre », a estimé M. Shamir.



Un manifestant lance à la foule un portrait du roi du Maroc, lors du sac de l'ambassade marocaine de Beyrouth, hier. photo Reuter

AVEC LES ALLIÉS DES ÉTATS-UNIS Face aux critiques, Reagan imposerait des sanctions « modérées » à Pretoria

■ WASHINGTON — Face à la multiplication, même aux Etats-Unis, des critiques suscitées par sa politique à l'endroit du régime raciste d'Afrique du Sud, le président Ronald Reagan cherche à prendre, conjointement avec ses alliés européens, notamment, des sanctions limitées contre Pretoria.

Le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, M. Chester Crocker, se rendra à Londres, la semaine prochaine, pour s'entretenir avec les responsables britanniques et d'autres dirigeants de la Communauté économique européenne (CEE) d'éventuelles mesures qui pourraient être prises en commun contre l'Afrique du Sud.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a indiqué hier quelles pourraient être certaines de ces mesures : restrictions sur l'octroi de visas d'immigration, limitation des voyages de responsables sud-africains aux Etats-Unis et des opérations consulaires américaines en Afrique du Sud, suppression des droits d'atterrissage aux Etats-Unis des avions des sociétés de transport sud-africaines.

Soulignant que Washington demeurait opposé à des sanctions économiques de nature punitive, M. Speakes a établi une distinction entre les mesures touchant la classe dirigeante sud-africaine et celles qui toucheraient la population dans son ensemble, en particulier les Noirs.

Selon des hauts fonctionnaires, l'administration Reagan a en outre décidé de nommer ambassadeur à Pretoria M. Terence Todman, 60 ans, présentement ambassadeur au Danemark. M. Todman n'entrerait en fonctions qu'en septembre. Le choix de la Maison-Blanche s'était d'abord porté sur l'homme d'affaires Robert Brown, qui s'est désisté en raison de sa participation à des transactions controversées.

Sir Geoffrey Howe pessimiste

M. Speakes a précisé que M. Crocker aura des entretiens avec le secrétaire britannique au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, au sujet de la tournée de ce dernier en Afrique australe. Hier, pour la première fois de

puis le dépit de sa mission, le secrétaire au Foreign Office, qui est également président en exercice du Conseil de la CEE, s'est montré pessimiste quant à ses chances de succès. Il s'adressait aux journalistes à bord de l'avion qui le ramenait à Johannesburg, en provenance de la Zambie et du Botswana, où il avait informé les présidents Kenneth Kaunda et Quett Masire, respectivement, de son premier tête-à-tête avec le président sud-africain, M. Pieter Botha, mercredi.

A Lusaka, où il lui avait réservé, la veille, un accueil fort peu diplomatique, le président Kaunda a déclaré, hier, que le secrétaire au Foreign Office n'avait arraché aucune concession à M. Botha. Sir Geoffrey Howe doit retourner le 29 juillet pour un ultime tête-à-tête avec le président sud-africain.

Par ailleurs, les 42 ministres des Affaires étrangères prenant part, à Addis-Abeba, au conseil de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) devaient approuver un projet de résolution préconisant des mesures économiques, diplomatiques et autres contre le gouvernement britannique pour le contraindre à appliquer des sanctions contre Pretoria.

Pendant ce temps, deux militants de l'ANC ont été condamnés à des peines de 25 ans de prison par un tribunal de Nystroom, près de Pretoria, qui les a reconnus coupables de « terrorisme, tentative de meurtre et attaque à main armée ».

D'autre part, un organisme américain, le Comité des avocats pour les droits humains, a publié hier un rapport établissant que sept Noirs sud-africains sont morts alors qu'ils étaient détenus par la police sud-africaine entre le 2 avril et le 20 mai, avant l'instauration (le 12 juin) de l'état d'urgence. L'une des victimes est le journaliste Lucky Kutumela, 25 ans, membre de l'Organisation du peuple azanien.

Enfin, le gouvernement sud-africain a déclaré, hier, que des centaines de milliers d'écoliers noirs seraient expulsés des établissements scolaires s'ils continuaient de boycotter les cours à la suite de nouvelles restrictions imposées pour mettre fin à l'agitation sur les campus.

— AP, Reuter, AFP, UPI

Reagan à Gorbatchev : « Je suis prêt à retarder la guerre des étoiles »

■ WASHINGTON — Le président Ronald Reagan a répondu, hier, à la dernière proposition sur le désarmement du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, en indiquant qu'il serait prêt à retarder, mais non à abandonner ni à limiter, l'Initiative de défense stratégique (IDS), mieux connu sous le nom de « guerre des étoiles ».

La Maison-Blanche a publié un communiqué soulignant qu'il s'agissait d'une « lettre privée » mais ne donnant aucune indication sur son contenu.

Toutefois, selon des responsables qui ont requis l'anonymat, la réponse de M. Reagan propose de retarder pendant une période de cinq à sept ans le déploiement d'un système de défense antimissiles en échange d'un accord aux termes duquel un tel système pourrait être déployé par l'une des deux superpuissances après une date mutuellement convenue.

Peu auparavant, lors d'une réception pour un groupe d'étudiants à la Maison-Blanche, M. Reagan avait déclaré qu'il ne « laisserait jamais l'IDS devenir une monnaie d'échange, quelque chose que nous abandonnerions et avec lequel nous n'irions pas de l'avant si l'Union soviétique faisait quelque chose ».

Au cours de cette réception, M. Reagan a qualifié M. Gorbatchev « d'homme moderne » avec lequel on pouvait discuter, « contrairement à certains auxquels on a eu affaire dans le passé ».

Selon les informations de la presse américaine, M. Gorbatchev proposait, dans la lettre qu'il a envoyée en juin à M. Reagan, de porter à 15 ou 20 ans le préavis de désengagement du traité ABM sur la limitation des systèmes antimissiles en échange d'une profonde réduction des arsenaux stratégiques.

L'annonce de la remise de la réponse américaine à la proposition soviétique est survenue alors que l'on apprenait la présence à Washington d'un haut responsable soviétique, M. Alexander Bessmertnykh, vice-ministre des Affaires étrangères. Il doit s'entretenir, jusqu'à mardi, notamment avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, de la préparation d'un éventuel deuxième sommet Reagan-Gorbatchev.

— AFP, AP, Reuter

DÉPÊCHES

PUNJAB : quatre extrémistes sikhs masqués ont attaqué hier un autobus transportant des Hindous, à un passage à niveau du Punjab. Ouvrant le feu sur les passagers, ils ont tué 15 personnes, dont un Sikh rase qui ne portait ni turban ni poignard, et fait six autres blessés. Cette attaque, la plus meurtrière jamais menée par des Sikhs contre des civils depuis 1980, début des revendications indépendantistes violentes de cette communauté, s'est produite près de la ville de Muktsar, à 136 km au sud d'Amritsar, la ville sainte des Sikhs.

ESPAGNE : le président du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez a procédé hier à un remaniement ministériel marqué par la nomination de cinq nouveaux ministres. Il a nommé ministre du travail un dirigeant syndicaliste, Manuel Chaves, de l'Union générale des travailleurs, afin de s'assurer le soutien des travailleurs à la politique d'austérité

qui restera en vigueur pendant les quatre prochaines années.

RFA-ATTENTAT : une voiture piégée a explosé tôt hier matin en face des bâtiments administratifs du constructeur aéronautique ouest-allemand Dornier à Immenstaad, près de Friedrichshafen et n'a fait que des dégâts matériels. Une lettre de revendication de quatre pages, signée d'une « Unité combattante » de l'organisation terroriste Fraction Armée Rouge (RAF), a été retrouvée sur les lieux de l'attentat.

CHILI : un attentat à l'explosif a fait au moins six blessés, hier soir, devant le Palais présidentiel de La Moneda, à Santiago. Déjà trois personnes avaient été blessées, jeudi soir, par l'explosion d'une bombe devant une centrale électrique.

CHARTRE 77 : un tribunal de Prague a condamné hier Herman Chromy, membre du mouvement Charte 77, à deux ans de prison pour avoir nui à l'Etat et insulté des dirigeants tchécoslo-

vaques et soviétiques. Chromy a été arrêté le 9 avril pour avoir diffusé des documents de Charte 77 et des magazines publiés par des émigrés.

CISJORDANIE : les forces de sécurité israéliennes ont annoncé hier l'arrestation de 10 fedayines, membres du Fatah, soupçonnées d'avoir tué un soldat israélien il y a un an et d'avoir commis des attentats contre des véhicules. Environ 50 Arabes israéliens de villages proches de Nazareth ont également été arrêtés au cours des deux dernières semaines à la suite de la découverte d'une cache d'armes dans une forêt de la région.

PÉROU : des affrontements entre guérilleros maoïstes du Sentier lumineux et l'armée péruvienne ont fait 18 morts dans les rangs insurgés au cours de cette semaine dans l'Etat andin d'Ayacucho. Pres de 8 000 personnes ont été tuées et plus de 1 000 autres ont disparu depuis le déclenchement de l'insurrection senderiste en 1980.



Le ministre intérimaire des Affaires étrangères du Botswana, Ponatshego Kedikilwe, à droite, accueille Sir Geoffrey Howe et sa femme, Lady Elsbeth, à leur arrivée à l'aéroport de Gaborone. photo Reuter

HAÏTI Accueil favorable à un projet de légalisation des partis

■ PORT-AU-PRINCE — Le Conseil national de gouvernement (CNG) a rendu public, jeudi soir, un avant-projet de décret sur le fonctionnement des partis politiques en Haïti qui, pour la première fois depuis plus de 50 ans, n'est pas discriminatoire envers le Parti communiste.

Cet avant-projet, qui a été adressé pour consultation par le CNG aux principaux chefs des partis politiques du pays prévoit, qu'un parti, pour exister légalement, doit avoir au moins 20 membres fondateurs et justifier également d'un nombre minimum de « 2 000 membres adhérents répartis à travers l'ensemble du territoire national ».

Le projet prévoit aussi que les partis bénéficieront gratuitement pendant toute campagne électorale de deux heures d'antenne sur la radio et la télévision d'Etat ainsi que d'une exemption d'impôts et de taxes sur leurs biens.

En ce qui concerne les fonds des partis politiques — constitués par les cotisations des membres, les recettes de leurs organes de presse et les dons de personnes ou d'organisations nationales et internationales — le projet limite à \$1 000 US le montant total de tout don à un parti.

Plusieurs candidats à la présidence de la république haïtienne et chefs de mouvements politiques se sont montrés favorables à ce projet alors qu'une fraction de la classe politique estime qu'il aurait du être précédé par l'élaboration d'une constitution.

Ainsi, M. Marc Bazin (mouvement pour l'implantation de la démocratie en Haïti, MIDH) a estimé que ce projet « témoignait quant au fond d'un souci démocratique aussi peu restrictif que possible », tout en soulignant que la limitation des dons en argent aux partis à \$1 000 US n'était pas « une disposition

réaliste » et qu'il « serait très difficile de s'y tenir strictement ».

Pour M. Grégoire Eugène (Parti social-chrétien haïtien, PSCH) « c'est un pas franchi définitivement pour notre pays » en ce qui concerne le pluralisme politique. M. Eugène a cependant critiqué également la limitation financière de dons aux partis estimant que c'était « une plaisanterie » et une disposition qui « n'avait pas de sens ».

M. Hubert de Ronceray, un sociologue ancien ministre duvalériste passé à l'opposition pendant la dictature, a estimé, pour sa part, qu'il s'agissait « d'un décret très libéral, assez équilibré, qui ouvre de nouvelles possibilités à tous ceux qui veulent participer de manière constructive au processus démocratique en Haïti ».

M. de Ronceray a aussi suggéré que des dons en nature puissent être accor-

dés aux partis et que les dons en espèces soient limités à \$10 000 US.

De son côté, le secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), M. René Théodore, a souligné que l'absence de discrimination anti-communiste du projet « était une bonne chose » mais a estimé que la publication demandée d'une liste de 2 000 adhérents posait un problème à son parti « vu le climat d'incertitude et de possible future persécution » ou de « discrimination socio-économique » contre les militants communistes.

« Donner une liste de nos membres à travers le pays, c'est grave », a précisé M. Théodore à l'AFP.

En ce qui concerne le minimum de 20 membres fondateurs, M. Théodore a également fait remarquer qu'une grande partie des membres fondateurs du Parti communiste haïtien avaient été

assassinés par Duvalier père et fils et « qu'on ne pouvait pas faire signer les morts ».

Enfin une quinzaine d'organismes politiques, réunis au sein du Comité de liaison des forces démocratiques et dont les principaux sont le Parti démocrate chrétien haïtien (PDCH), l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes (UFOPADA, socialiste), le Comité unifié démocratique, le KID (Mouvement de jeunes) et la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH — tendance Yves Richard), ont estimé le projet « anti-démocratique » sans toutefois mettre en cause un article précis du projet.

Pour le Comité de liaison des forces démocratiques, l'élaboration d'une constitution « priorité politique du peuple haïtien » aurait dû précéder ce projet.

— AFP

Les Canadiens contrôlent maintenant 41 p. cent de l'industrie pétrolière

Les Canadiens contrôlent maintenant 41 p. cent de l'industrie pétrolière du pays, ce qui représente une forte augmentation de neuf points de pourcentage par rapport à la fin de 1984.

Textes de MICHEL GIRARD

C'est ce qu'a confirmé à LA PRESSE le directeur de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier, George A. Reinecke.

Mais ce niveau de contrôle a baissé légèrement comparativement à la fin de l'an dernier. Dans son rapport sur les activités de 125 sociétés oeuvrant dans l'industrie canadienne du pétrole en 1985, l'Agence de surveillance du secteur pétrolier révèle que les Canadiens contrôlaient à la fin de l'an dernier quelque 42,8 p. cent de l'industrie pétrolière canadienne, voire une hausse de près de 11 points sur l'année précédente (32 p. cent).

Le léger recul (pres de deux points) enregistré cette année est dû à la vente par Olympia & York d'une partie des actifs de Gulf à la société britannique Ultramar, soit la raffinerie de Montréal-Est et les stations de service au Québec et dans les provinces maritimes. Ces actifs ont été cédés au début de 1986. Comme on sait, une partie des autres actifs de Gulf acquis en 1985 par Olympia & York ont été revendus peu après à Petro-Canada.

Mise à part l'acquisition des actifs de Gulf, la hausse du niveau de « canadienisation » de

l'industrie pétrolière est également due à la vente, en 1985, de 11,5 p. cent des actions de Texaco au grand public canadien.

Les compagnies étrangères ont ainsi vu leur part de contrôle de l'industrie pétrolière canadienne glisser de 68 à 59 p. cent depuis la fin de 1984. Depuis 1979, la mainmise des compagnies étrangères sur le pétrole canadien s'est littéralement évaporée : il y a cinq ans seulement, 81 p. cent de l'industrie échappait encore aux Canadiens.

Mauvaise coïncidence: les bénéfices chutent

Comparativement à l'année précédente, les bénéfices des sociétés pétrolières ont baissé de 21,8 p. cent en 1985, passant de \$5,7 milliards à \$2,9 milliards. Les recettes globales de l'industrie ont couronné l'année en hausse de 4,8 p. cent, soit \$66,3 milliards contre \$63,2 milliards.

Le « hasard » a voulu que ce soit malheureusement les sociétés sous contrôle canadien qui enregistrent la pire performance à ce chapitre.

L'augmentation colossale du niveau de contrôle canadien a en effet coïncidé avec une chute spectaculaire des bénéfices des sociétés maintenant contrôlées par les Canadiens.

Les revenus nets après impôts et postes extraordinaires des sociétés canadiennes ont baissé en 1985 de 48,3 p. cent comparativement à l'année antérieure, passant \$1,5 milliard à seulement \$767 millions.

Ce résultat tranche beaucoup avec celui des entreprises sous contrôle étranger: celles-ci n'ont

subi l'an passé qu'une faible diminution de 4,1 p. cent de leurs bénéfices, \$2,2 milliards contre \$2,1 milliards.

Résultat: avec 41 p. cent du marché, les sociétés canadiennes n'ont récolté que 26,4 p. cent des profits nets tandis que les sociétés étrangères, avec 59 p. cent du marché, ont empoché 73,6 p. cent des bénéfices.

En pourcentage, c'est dans le secteur aval (lequel comprend les activités de raffinage, commercialisation, transport et produits pétrochimiques) que le recul des bénéfices s'est fait le plus sentir l'an passé. Les profits des étrangères ont reculé 21,8 p. cent dans ce secteur et ceux des canadiennes de... 82,3 p. cent.

Dans le secteur amont (qui comprend les activités de recherche, mise en valeur, production, extraction, récupération, production de pétrole synthétique), les bénéfices des canadiennes ont diminué de 22 p. cent tandis que ceux des étrangères ont grimé de 4,9 p. cent.

Autre constat que l'on peut tirer de l'analyse de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier: les sociétés intégrées (lesquelles oeuvrent dans les secteurs amont et aval) et les raffineurs ont vu leurs bénéfices fondre comme neige au soleil. Leurs bénéfices ont en effet baissé en 1985 de 65,4 p. cent par rapport 1984.

Les petits producteurs de pétrole et de gaz ont également

connu un recul au chapitre des profits, ceux-ci régressant de 47,8 p. cent.

Seules les grandes sociétés productrices de pétrole et de gaz ont enregistré une bonne performance, leurs profits grimant de 17,3 p. cent.

Forages: de 360 à 100 en un an

L'écroulement des prix du pétrole brut à l'échelle mondiale a des repercussions extrêmement néfastes sur l'industrie pétrolière canadienne, exception faite des raffineurs.

Les sociétés pétrolières ont considérablement ralenti leurs activités d'exploration, ce qui entraîne des milliers de mises à pied.

Selon l'Agence de surveillance du secteur pétrolier, le nombre d'installations de forage est tombé à seulement 100 à la mi-juin. Un an plus tôt, il y en avait 360 en opération! À 100 installations, il s'agit du plus bas niveau d'exploration depuis une décennie.

Autre conséquence immédiate de la chute des prix mondiaux du pétrole: le prix des terrains vendus par adjudication en Alberta a chuté, d'après la maison de courtage Levesque Beaubien de 58 p. cent cette année.

Le spécialiste du secteur pétrolier chez Levesque Beaubien, Robert Plaxman, estime qu'il faudra s'attendre cette année à une diminution de 39 p. cent des profits dans le secteur de la production et de l'exploration pétrolières. La marge d'autofinancement des activités de production devrait fléchir de 27 p. cent. Toutefois, l'effondrement des prix du pétrole devrait avoir un effet positif sur les raffineurs. M. Plaxman s'attend à ce que les bénéfices des raffineurs progressent d'environ 35 p. cent cette année et de 40 p. cent l'an prochain.

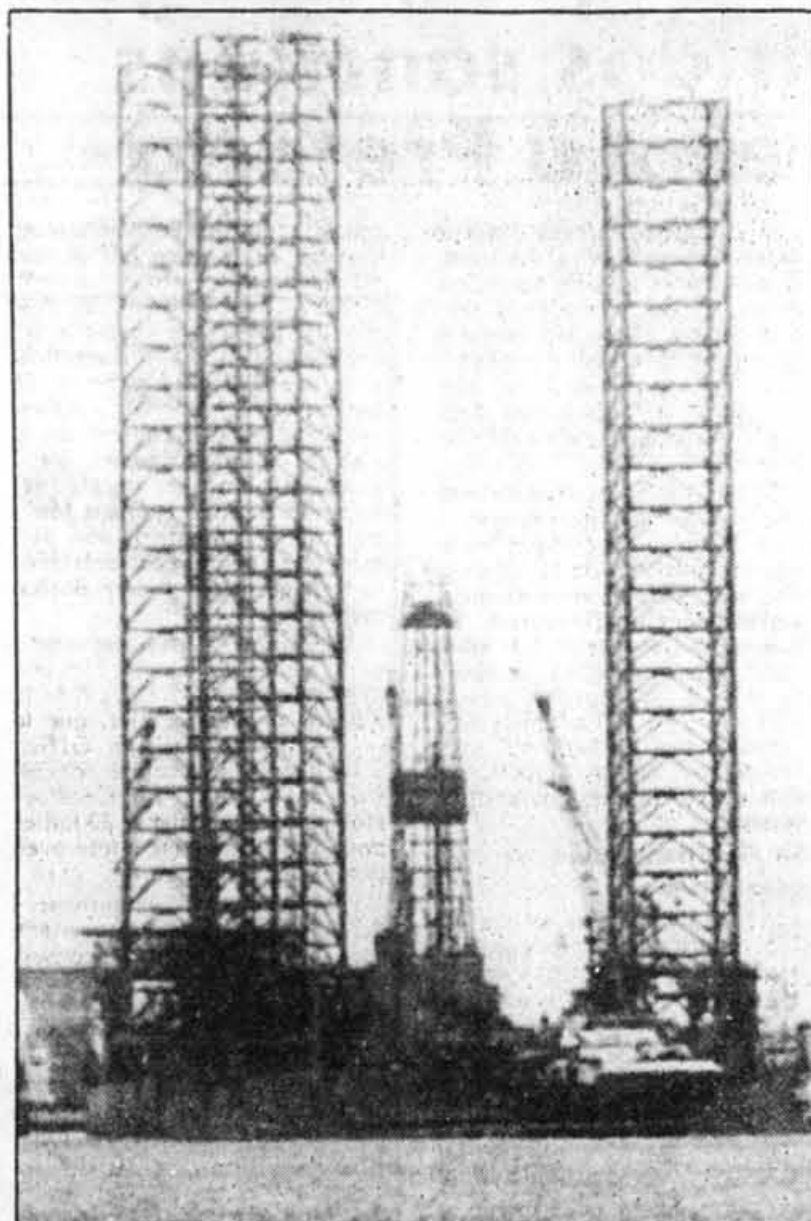
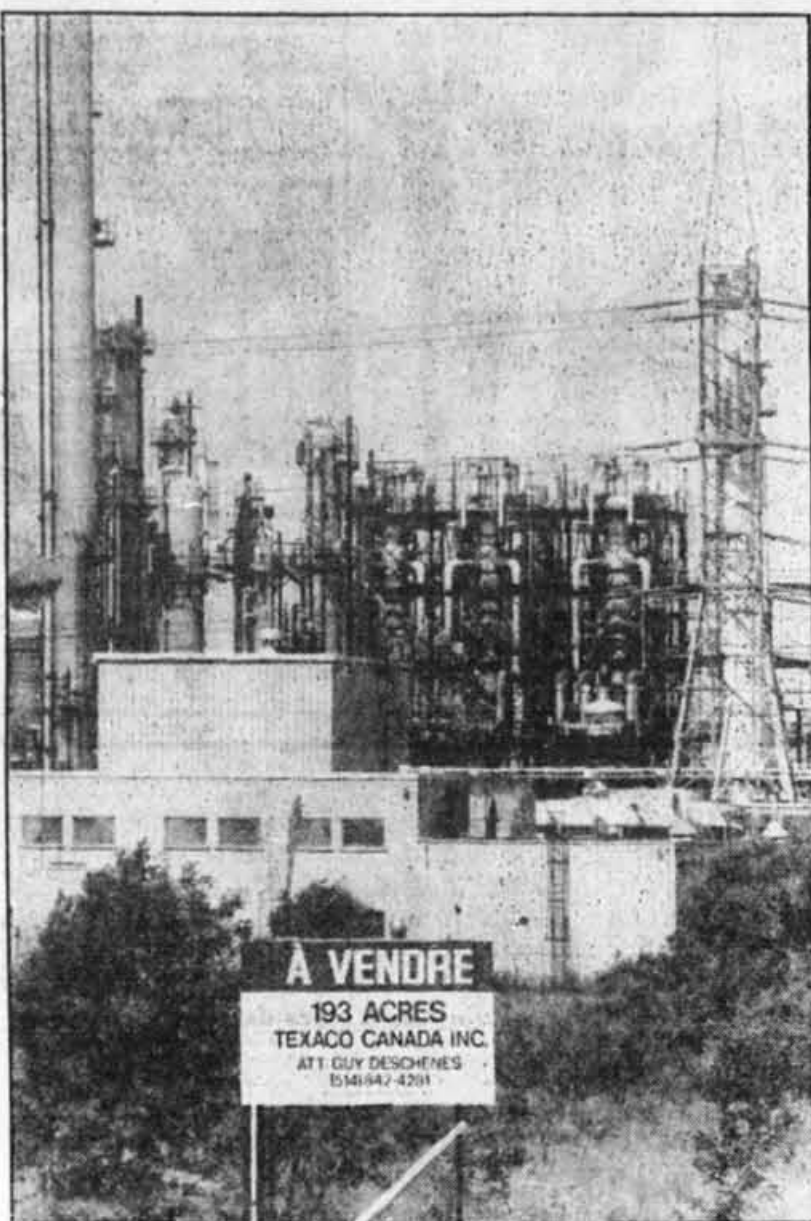
La Banque Royale du Canada qui a consenti d'importantes prêts aux sociétés pétrolières, croit de son côté que c'est l'Alberta qui souffrira le plus durement de la crise du pétrole. Les autres provinces touchées, à un degré moindre toutefois, sont par ordre décroissant Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan.

Mais l'effondrement des prix du pétrole brut aura des effets bénéfiques dans plusieurs provinces. C'est l'Ontario qui en profiterait le plus: les investissements des entreprises devraient s'accroître de 9,9 p. cent en 1986.

En ce qui concerne les titres des compagnies pétrolières, peu d'entre eux sont présentement recommandés par les maisons de courtage.

Dans sa dernière analyse sur la situation de l'industrie pétrolière canadienne, la maison Richardson Greenshields of Canada ne recommande l'achat que de huit titres sur 56 analysés. Les recommandations portent sur: Alberta Energy, Bow Valley Industries, Canada Northwest, Poco Petroleum, Cimarron Petroleum, Comaplex Ressources, Cooperative Energy, Tiveron Petroleum.

Levesque Beaubien fait des recommandations d'achat pour Texaco Canada, Poco Petroleum et Canadian Worldwide Energy. Les spécialistes de Nesbitt Thomson recommandent aussi la plus haute prudence devant les titres des sociétés pétrolières. À leur avis, deux titres méritent cependant une bonne cote: Texaco et Total Petroleum.



Moins de raffineries, moins de puits.

Les gouvernements ont empoché plus de \$14 milliards

La production et la vente de produits pétroliers ont permis l'an passé aux gouvernements fédéral et provinciaux d'empocher quelque \$14 milliards en redevances, taxes et impôts de toutes sortes, soit \$500 millions de plus (3 p. cent) qu'en 1984.

Ce sont les activités liées au secteur de la production pétrolière qui ont rapporté le plus aux gouvernements: \$11,2 milliards. L'imposition des taxes fédérales

sur la vente des produits pétroliers a procuré \$2,5 milliards. Le reste (\$300 millions) des revenus gouvernementaux tirés du pétrole provient des activités étrangères des sociétés pétrolières.

Sont exclus de ces chiffres, les revenus que les provinces reçoivent par le biais de l'imposition des taxes de vente.

Sur les \$11,2 milliards empochés par les gouvernements sur les activités de production pétro-

lière, \$4 milliards sont allés dans les goussets du gouvernement d'Ottawa et les sept autres milliards de dollars aux provinces productrices, principalement l'Alberta et à un degré nettement moindre la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

Bilan de cinq ans

Par ailleurs, selon l'Agence de surveillance du secteur pétrolier, les sociétés pétrolières ont reçu au cours des cinq dernières années des subventions d'une valeur globale de \$7,4 milliards.

Le montant des subventions a grimpé au rythme moyen de 20 p. cent l'an entre 1981 et 1985. Après avoir enregistré des hausses constantes de 1981 à 1984, les subventions ont été réduites l'an dernier de 9,5 p. cent par rapport à 1985.

Pour leur part, les impôts versés aux gouvernements fédéral et provinciaux par les sociétés pétrolières au cours de la même période s'élevaient à \$12 milliards, pour un taux de croissance annuel de 9,4 p. cent.

La «meilleure» année à ce chapitre pour les gouvernements a été 1985. Les pétrolières ont payé un montant record d'impôt évalué à \$5,1 milliards. Ce montant correspond à une hausse de 10 p. cent sur le montant des impôts payés l'année précédente.

Toujours pour la même période, de 1981 à 1985, les recettes globales de l'industrie pétrolière ont, quant à elles, augmenté à un rythme plus lent que le niveau général de l'inflation. La hausse annuelle moyenne s'élevait à 4 p. cent. De \$56,4 milliards qu'elles étaient en 1981, les recettes grimpaient à \$66,1 milliard l'an passé.

Les entreprises pétrolières oeuvrant au Canada ont investi l'an passé \$11,8 milliards, dont \$10,7 milliards au pays et \$1,1 milliard à l'étranger. Il s'agit ici d'un niveau de dépenses en capital similaire à ceux atteints en 1981 et 1982. En cinq ans, les dépenses en capital des compagnies pétrolières ont totalisé \$50,5 milliards au Canada.

M. PIERRE-PAUL PROULX ET LE LIBRE-ÉCHANGE

Les économistes se contredisent

« Les négociateurs n'en savent pas assez sur les effets du libre-échange entre le Canada et les États-Unis, pas plus que les économistes d'ailleurs. Les discussions se basent sur des idéologies plutôt que des résultats concrets ».

CAROLE THIBAudeau

Pierre-Paul Proulx, conférencier au quatrième congrès de la North American Economics and Finance Association, qui s'est terminé hier à l'Université de Montréal, est l'auteur d'un essai survolant une soixantaine d'études consacrées au libre-échange.

De l'une à l'autre de ces nombreuses recherches, « les résultats divergent énormément et les économistes eux-mêmes ne peuvent pas dire pourquoi ».

Par exemple, une étude effectuée par R. Harris en 1984 démontre que le secteur manufacturier canadien va profiter de l'expan-

sion après les accords canado-américains, mais en sera peut-être réduite à la décroissance lorsque les négociations multilatérales ouvriront la porte aux importations asiatiques.

Union douanière

Nombre d'économistes espèrent que les nouvelles ententes commerciales entre le Canada et les États-Unis prendront la tournure d'une union douanière, c'est-à-dire que pour certains produits d'importation, les deux pays demanderaient les mêmes tarifs au reste du monde. Ce genre d'union serait encore plus profitable que le libre-échange, selon deux auteurs, R. Hamilton et J. Whalley.

Proulx conclue en soulignant que c'est principalement sur les mesures de transition et d'adaptation que le Canada doit « négocier serré ». Les effets de la libéralisation des échanges commerciaux se feront en effet beaucoup sentir au Québec, étant donné l'importance de nos

secteurs mous. « Nous allons sûrement souffrir d'une transition difficile, soutient-il. Mais par ailleurs, c'est l'occasion ou jamais pour nos industries de se restructurer, de devenir concurrentielles. »

Ça traîne ou ça bloque

Interviewé au cours du même congrès, le président du Conseil du Trésor M. Robert René de Cotret n'a pas voulu préciser l'état des négociations entre les délégations canadiennes et américaines. « Ça devrait être terminé dans un an, un an et demi et d'ici là, il se peut que ça traîne ou même que ça bloque », a-t-il dit. Il a ajouté que jamais le Canada n'accepterait de toucher aux programmes sociaux qui, selon la délégation américaine, auraient un effet néfaste sur le commerce américain.

Rappelons qu'actuellement, plus de 80 p. cent des exportations canadiennes passent déjà librement la frontière.



ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS

- 10% 5 ANS intérêt annuel
- 9 3/8% 3 ANS intérêt annuel
- 8 3/4% 15 MOIS intérêt à l'échéance

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT*

- Actions canadiennes: 19,7%
- Obligations: 17,8%
- Hypothèques: 11,8%
- Actions américaines: 39,8%

*Rendement du 1er juillet 1985 au 30 juin 1986

Dépôts garantis: choix dans le paiement des intérêts.

Fonds de placement: aucuns frais d'adhésion, de transfert ou de fermeture

Conseils gratuits

Succursales: Laval, Place du Carrefour, 682-3200
 Ville Mont-Royal, Centre Rockland, 341-1414
 Outremont, 1, Vincent d'Indy, 739-3255
 Mile-Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques, 861-5383
 Mt/University, 1100, University, 871-7200
 Anjou, Place d'Anjou, 355-4780
 Rivière-Sud, Place Portobello, 466-2500
 POINTE-CLAIRE, 955 Boul. St-Jean, 694-5670

Conseillers: Val d'Or, 825-8101 • St-Thérèse, 437-6072
 • Duvernay, 667-3333 • Mt/Arundel, 362-8000
 • Repentigny, 871-7538 • Longueuil, 651-9381
 • St-Hubert, 462-1880 • St-Hyacinthe, 773-7699
 • Granby, 378-8461

TORONTO suite de la page A 14

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of options data for Trans-Canada, listing various option contracts and their prices.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various international currencies.

LA BOURSE EN BREF

Summary of market activity for Montreal, Toronto, and New York, including volume and key price movements.

VANCOUVER suite de la page A 17

Table of stock market data for Vancouver, listing local and international stocks.

ALBERTA

Table of stock market data for Alberta, listing regional stocks.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

Table of Chicago options market data, including call and put option prices.

INDICES STANDARD & POOR'S DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor's index data for Chicago options.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

Table showing the financial situation of the FTQ fund as of April 30, 1986.

SITUATION FINANCIÈRE AU 30 AVRIL 1986

Table showing the financial results of the FTQ fund for the 6-month period ending April 30, 1986.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION EXERCICE DE 6 MOIS TERMINÉ LE 30 AVRIL 1986

Table showing the operating results of the FTQ fund for the 6-month period ending April 30, 1986.

JEUDI DANS DÉCORATION



Le papier-peint: osez! par Brigitte Gueau

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

Advertisement for a guaranteed investment certificate (GIC) with a 9 3/4% interest rate for 4 years.

Large advertisement for FIDUCIAIRES (Trust Company) offering 1/8% interest rates for individuals aged 60 and over.

Cette publicité ne doit pas être considérée comme une offre publique; une telle offre n'est faite que par voie de prospectus.

Oui! 12 5/8 %* d'intérêt sur votre capital

..versé tous les mois, en dollars américains ou canadiens

HITS

Voici **HITS** (Série 1) : il s'agit d'un moyen de placement à revenu fixe offert pour la première fois au Canada. Vous pouvez désormais compter sur des taux de rendement élevés, supérieurs à ceux des certificats de dépôt, et votre capital n'est jamais gelé.

Pourquoi vous contenter d'un rendement inférieur?

Si vous placez votre argent en banque pour un an, aux taux d'intérêt actuels, votre capital vous rapportera environ 7 1/2 %. C'est peu. Si vous êtes prêt à le bloquer pendant quatre ou cinq ans dans un certificat de dépôt ou un certificat de placement garanti, votre capital produira 8 % d'intérêt. C'est un peu mieux.

Que faire? Vous voulez dégager le meilleur rendement sur vos placements. Vous ne voulez pas bloquer votre capital. Vous ne voulez pas non plus investir tout votre argent dans des actions.

HITS vous permet justement d'obtenir un rendement bien supérieur aux taux d'intérêt sur les dépôts, sans avoir à geler votre capital. Grâce à HITS, votre capital vous rapporte tous les mois des intérêts en dollars canadiens ou américains. Ce moyen de placement, qui procure des rendements intéressants pour l'investisseur qui vise le marché des États-Unis, est offert pour la toute première fois au Canada.

HITS (sigle de High Income Trust Securities) est un fonds commun de placement composé de titres à rendement élevé. HITS vous permet de participer à un portefeuille diversifié de 25 000 000 \$US qui est composé d'obligations à rendement élevé. Il suffit d'investir l'équivalent en dollars canadiens de 1000 \$US. De plus, vous pouvez faire racheter votre part à tout moment.

HITS est un fonds commun de placement à capital fixe et sans frais d'acquisition. Les obligations de sociétés qui composent son portefeuille offrent un rendement élevé et sont triées sur le volet. Pour un investissement minimum de l'ordre de 1000 \$US, vous pouvez souscrire 100 parts, ce qui vous permet de participer à un portefeuille d'obligations à rendement élevé et de compter sur un taux de rendement

*Rendement brut approximatif courant en date du 14 juillet 1986, avant déduction des frais et dépenses, d'après un prix unitaire de 10,13 \$US la part. Le rendement estimatif courant après frais et dépenses est de 11,03 %. Le rendement réel pour l'investisseur varie selon le prix unitaire au moment de l'achat.

supérieur pour votre argent.

Aux États-Unis, de grandes sociétés commerciales, des banques, des compagnies d'assurances, des caisses de retraite et des caisses d'épargne et de crédit investissent sur le marché des obligations à rendement élevé, qui représente une centaine de milliards de dollars. Avec à peine 1000 \$US, vous tirez avantage de votre participation dans un portefeuille très diversifié d'une valeur de 25 000 000 \$US, et vous aurez accès à un marché qui dépasse les moyens de la plupart des investisseurs individuels.

HITS a été créé aux États-Unis par Drexel Burnham Lambert, chef de file mondial dans le domaine des obligations à rendement élevé.

La formule HITS est une idée originale mise au point aux États-Unis par Drexel Burnham Lambert, une des maisons les plus connues de Wall Street. Drexel Burnham Lambert est le chef de file incontesté du marché des obligations à rendement élevé et réalise à l'heure actuelle plus de 50 % des opérations sur ces titres d'emprunt.

Toutes les obligations du portefeuille HITS au Canada ont été choisies sur les recommandations de ces experts. Ainsi, vous bénéficiez de leurs compétences.

Au Canada, HITS est géré par le Trust Financial, qui a des bureaux dans les grandes villes du pays et qui fait partie du groupe Financial Trustco Capital. Ce groupe a un actif de plus d'un milliard de dollars.

HITS vous donne accès aux taux de rendement élevés du marché obligataire, grâce à un portefeuille très diversifié, moins risqué et géré par des professionnels.

Depuis dix ans, des milliers d'investisseurs américains, gros ou petits, placent leurs capitaux sur le marché des obligations à rendement élevé. Ces obligations sont des titres d'emprunt émis par des entreprises dont la cote est inférieure à celle des

entreprises bien établies. Plus de 85 % des sociétés américaines dont l'actif dépasse 25 millions de dollars et de nombreuses sociétés étrangères appartiennent à cette catégorie. Souvent, ces entreprises ont une cote plus faible en raison de leur taille relativement modeste ou de leur dossier de crédit. Elles doivent donc payer des taux d'intérêt plus élevés que les sociétés plus anciennes, mieux cotées.

Pourtant, même si elles sont moins bien cotées, nombre de ces entreprises sont florissantes, innovatrices et jouissent d'un actif et de revenus de bonne qualité. Ainsi, des sociétés comme Chrysler, Chrysler Industries, Rohr Industries, American Airlines, Loews, MCI Communications et Columbia Pictures ont fait appel dans le passé au marché des obligations à rendement élevé.

Grâce à HITS, les petits investisseurs ont accès à un portefeuille diversifié qui comprend plus de 15 obligations à rendement élevé et profitent de rendements supérieurs et de risques inférieurs. En fait, selon une étude réalisée par l'éminente Wharton School of Business, le risque n'est pas plus grand, dans un portefeuille diversifié d'obligations à rendement élevé, que pour les obligations des sociétés mieux cotées, et le rendement est nettement supérieur, même si on tient compte des titres défaillants.

HITS permet de réduire encore les risques grâce au professionnalisme de la sélection des titres et de la gestion du portefeuille, assurées par le Trust Financial sur les conseils de la maison Drexel Burnham Lambert. Le gestionnaire n'accroît pas le risque en essayant de négocier les obligations pour obtenir des gains de capital. Une fois le portefeuille constitué, on en suit attentivement l'évolution, mais on le modifie rarement. Quand vous achetez une participation dans HITS, vous investissez dans des titres connus. Vous savez ainsi dans quoi vous vous engagez.

Votre capital n'est pas gelé. Vous pouvez compter sur une grande souplesse.

HITS vous offre en plus une grande souplesse financière. Vous pouvez vendre ou faire racheter vos parts avant l'échéance, ou encore les conserver pour une durée pouvant atteindre quinze ans. Vos parts peuvent être rachetées à tout moment au cours du marché, moyennant de légers frais de rachat qui disparaissent après quatre ans.

Il n'y a pas de frais d'acquisition à l'achat de vos parts. Vous faites vraiment fructifier tout votre argent.

En investissant dans HITS, vous n'avez pas de frais d'acquisition à acquitter. En d'autres termes, il n'y a pas de commission à verser pour l'achat de vos parts. Votre mise de fonds entière vous rapporte des intérêts.

Comparez HITS avec de nombreux fonds de placement qui prélèvent une commission pouvant atteindre 9 % du total investi. En plaçant 10 000 \$, vous devez tout de suite sacrifier 900 \$ au lieu de le faire fructifier pour vous-même. Dans ce cas, votre placement doit vous rapporter près de 10 % pour être tout juste rentable.

Existe-t-il un placement comparable au Canada?

Franchement, non! Aucun autre titre à revenu fixe offert au Canada ne vous apporte un risque moindre, ni même une diversification, une liquidité et un rendement supérieurs. Sans compter les intérêts versés tous les mois et le professionnalisme de la gestion du portefeuille.

HITS est un fonds commun de placement à capital fixe. Seuls 25 millions de dollars américains des titres HITS de la série 1 en valeur nominale sont offerts en vente.

Pour en savoir davantage sur HITS, sans engagement de votre part, il vous suffit de remplir la Demande de renseignements ci-dessous, ou d'appeler au numéro de téléphone sans frais ci-après. Ou encore, adressez-vous au bureau du Trust Financial de votre localité ou auprès des conseillers en valeurs participants.

Pour en savoir plus sur HITS, appelez le 1-800-268-1121 ou remplissez la demande ci-dessous.

TRUST FINANCIAL

Vancouver (C.-B.)
481, rue Howe
V6C 2C1
(604) 685-8341

Edmonton (Alberta)
Bureau 1780, 10405, avenue Jasper
T5J 3N4
(403) 420-0397

Calgary (Alberta)
102-4th, Avenue S.E.
T2G 0C4
(403) 262-3630

Lethbridge (Alberta)
309-7th Street South
T1J 2G4
(403) 328-5548

Red Deer (Alberta)
4824, avenue Gaetz
T4N 4A3
(403) 346-2025

Medicine Hat (Alberta)
429-3rd Street S.E.
T1A 0G8
(403) 527-7774

Toronto (Ontario)
2323, rue Yonge
M4P 2C9
(416) 488-1333

Ottawa (Ontario)
100, rue Adelaide ouest
M5H 1S3
(416) 869-0833

Montréal (Québec)
1150, boulevard de Maisonneuve ouest
H3A 1M8
(514) 288-4866

Montréal (Québec)
Centre Fairview Pointe Claire
6815, Route Transcanadienne
Local F4 H9R 5J1
(514) 694-0494

Québec (Québec)
Bureau 100, 888, rue St-Jean
G1R 5H6
(418) 522-4206

NOTE: Les parts de HITS ne sont pas des "dépôts" au sens de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada et ne sont donc pas assurées en vertu de cette loi ou de toute autre loi.

HITS Demande de renseignements

À remplir et à poster à: TRUST FINANCIAL, 121, rue King ouest, Bureau 2600, C.P. 7, Toronto (Ontario) M5H 3T9

Veuillez me fournir les détails complets sur HITS (High Income Trust Securities). Il est entendu que cette demande ne m'engage à rien et que les titres HITS sont offerts par voie de prospectus seulement.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE (BUREAU) _____ (RÉSIDENT) _____

I prefer to receive this information in English.

LE COURSE

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 3 161 000

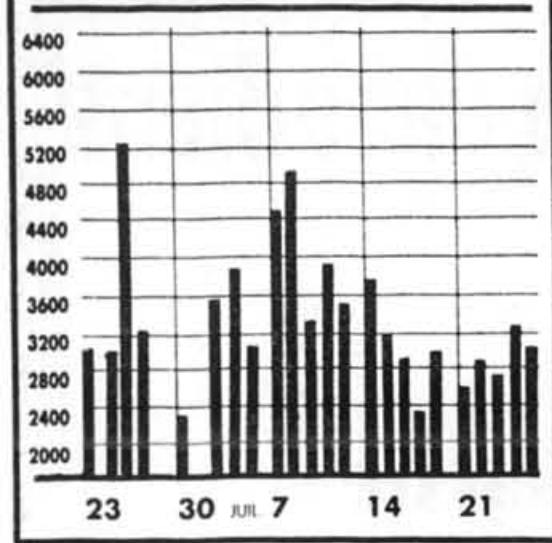
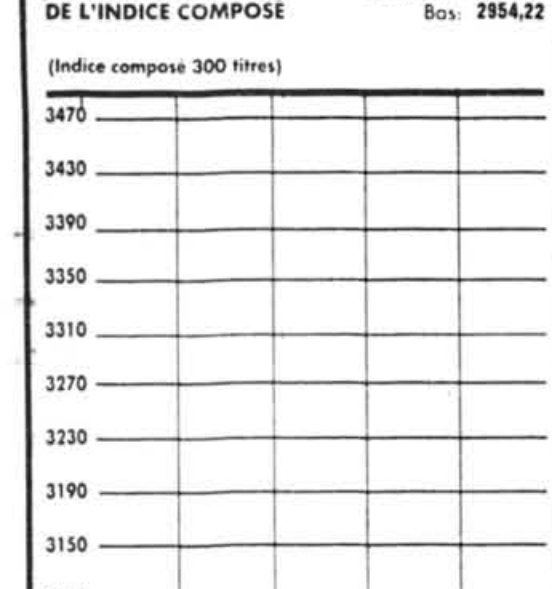


Table of stock indices at the Montreal Stock Exchange, including Canadian (XXM), Bank (XCB), Metals (XCM), Hydro (XCO), and others.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 14 974 000

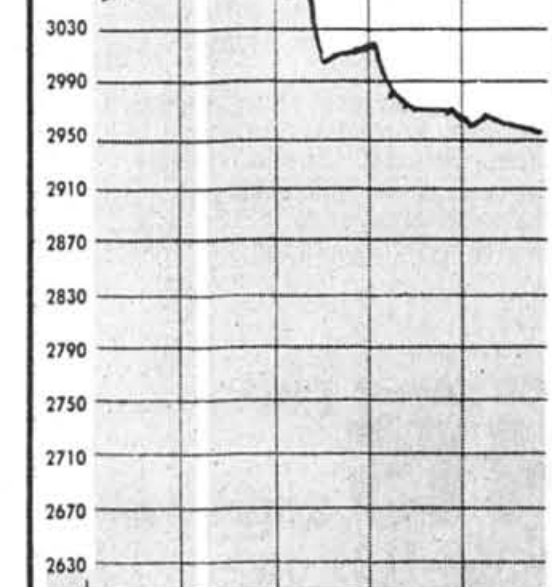


Table of stock indices at the Toronto Stock Exchange, including Composite, Financial, Metals, and Industrial indices.

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Table of foreign exchange options market data, including Canadian and US dollar options.

LE DOLLAR

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 7-100 et cotait \$1,3875 contre le dollar canadien.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL (sociétés françaises)

Table listing various international companies and their stock prices.

Certificat de métaux précieux

Table of precious metal certificates, including gold and silver.

OPTIONS SUR L'OR

Table of gold options market data, including various gold call and put options.

MARCHÉ À TERME

MARCHÉ À TERME (Montréal or en espèces)

Table of forward market data for various commodities.

MARCHÉ À TERME

MARCHÉ À TERME (Montréal bois de sciage)

Table of forward market data for lumber and wood products.

NEW YORK

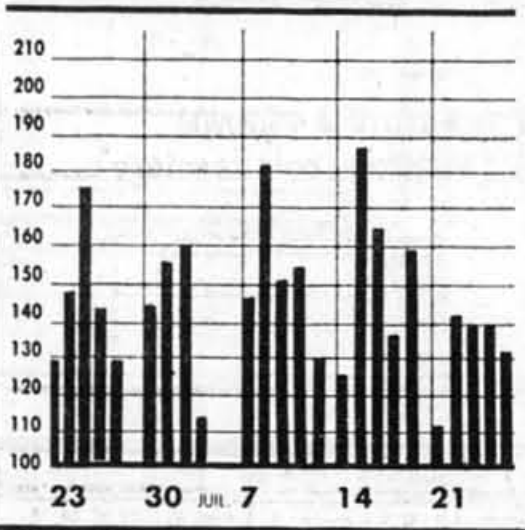
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1821,87 Fermeture: 1816,04 Bas: 1781,00

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 131 960 000



INDICE À LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE. Values range from 138.40 to 150.10.

Table of stock prices for various companies, including IBM, AT&T, and others. Columns include company name, price, and change.

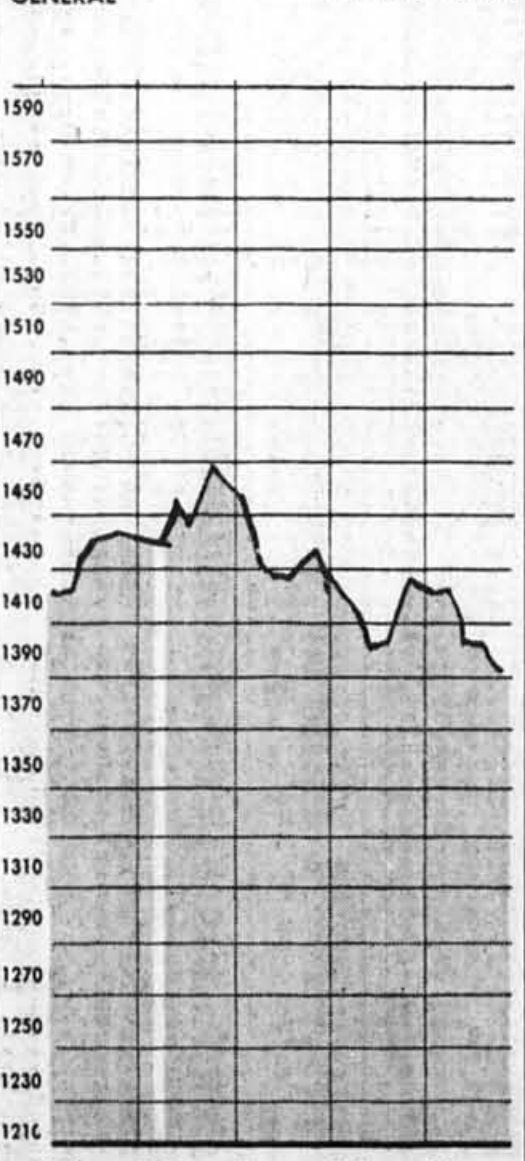
Table of stock prices for various companies, including General Electric, Ford, and others. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including McDonald's, Coca-Cola, and others. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies, including Johnson & Johnson, Pfizer, and others. Columns include company name, price, and change.

VANCOUVER

INDICE GENERAL Fermeture: 1382,64



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 12 800 000

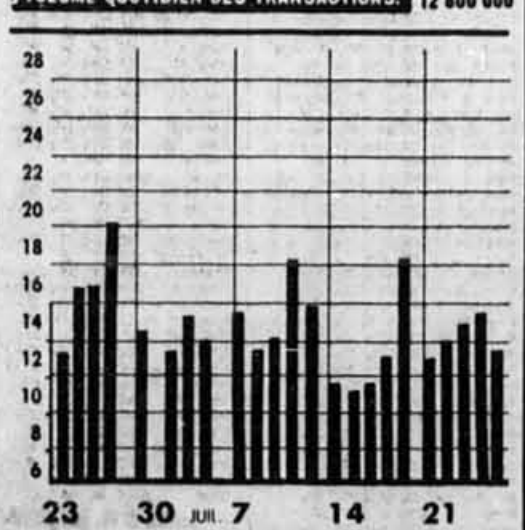


Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Alcan, BHP, and others. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Inco, Noranda, and others. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Barrick, Placer, and others. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Teck, Goldcorp, and others. Columns include company name, price, and change.

MONTREAL

(Revue de la semaine)

Table of stock market data for Montreal, organized by sector (e.g., 1986, 1985, 1984) and listing various companies with their volume, high, low, and change.

TORONTO

(Revue de la semaine)

Table of stock market data for Toronto, organized by sector (e.g., 52 dem, 51 dem, 50 dem) and listing various companies with their volume, high, low, and change.

Certificat de métaux précieux (Precious Metals Certificate) listing prices for gold, silver, and platinum.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

Table of Chicago options market data, including columns for contract type, price, and volume.

TORONTO (Revue de la semaine)

Table of Toronto stock market data, including company names, stock prices, and weekly performance.

LES TAUX D'INTÉRÊT

Table of interest rates for various financial instruments, including Treasury bonds and bank deposits.

OFFRE ET DEMANDE (de Toronto)

Table of supply and demand for various securities, listing offers and bids.

AMÉRICAIN

Table of American stock market data, including company names and stock prices.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

Table of over-the-counter securities, listing various stocks and their prices.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds, listing fund names, assets, and performance.

MINES ET PÉTROLES (offre et demande de Toronto)

Table of mining and petroleum securities, listing offers and bids for various stocks.

suite de la page A 14

suite de la page A 14

VALEUR DES TITRES

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix de gros des fruits et légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS
Fraises: \$10.70 à \$12.50 la caisse de 12 chopines.
Framboises: \$12.75 à \$13.90 pour 12 c. de 250 ml.
Gadelles: \$15 pr 12 c. de 250 ml.
Grosselle: \$15.00 pr 12 c. de 250 ml.

LÉGUMES
Ail tresse: \$4.90 à \$6.10.
Beterave: \$3.60 la botte de 6 pds.
Brocoli: \$11.75 à \$14.10 la caisse de 14 unités.
Carotte: \$9.30 à 10.00 la caisse de 30 paquets.
Carotte mini: \$9.00 à \$9.75 la caisse de 20 x 12 oz.
Céleri-rave: \$12.00 les 20 lb.

Chicorée: \$7.50 à \$8.50 les 12 lb unités.
Chou-fleur: \$10.00 à \$12.90 la caisse de 12 unités.
Chou vert: \$7.25 à \$7.75 la caisse de 45 lb ou 16 unités.
Ciboulette: \$4.75 à \$6.50 les 12 pds.
Concombre de champ: \$21.25 à \$23.60 la caisse de 6 doz.
Courge-zucchini: \$6.95 à \$7.75 les 20 lb.

Endive: \$9.75 à \$10.00 la caisse de 5 lb; \$15.25 à \$16.90 la caisse de 10 lb.
Epinard: \$7.70 à \$8.00 la caisse de 12 x 10 onces.
Escarole: \$7.20 à \$8.50 la caisse de 12 un.
Germe de luzerne: \$4.90 à \$5.75 les 12 chop.
Gourgane: \$7.50 à \$10.60 le sac de 20 lb.
Laitue Boston: \$5.00 à \$5.50 la

caisse de 16 unités.
Laitue chinoise: \$9.50 à \$10.25 la caisse de 12 un.
Laitue trisée: \$5.00 à \$7.90 la caisse de 24 unités.
Laitue iceberg: \$5.90 à \$6.75 la caisse de 18 unités.
Laitue romaine: \$4.75 à \$6.00 la caisse de 16 à 24 unités.
Oignons jaunes: moyens, \$8.25 à \$8.50 le sac de 50 lb.
Oignons jaunes: moyens, \$9.25 à \$10.50 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.
Oignons verts: \$9.00 à \$10.50 la caisse de 4 doz de paquets.
Panais: \$8.50 à \$10.35 12x1 lb.
Persil: \$9.30 à \$11.90 les 5 doz; \$2.20 à \$3.40 la doz.
Porreaux: — pour 12 boîtes de 3 unités.
Pois verts: \$19.75 le sac de 20 lb.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA
Com 10% Dec 15-87 116.220 8.528-0.005
Com 11% Dec 15-87 118.279 8.528-0.004
Com 10% Feb 1-84 109.371 -0.004
Com 12% Mar 1-85 118.743 8.687-0.005
Com 12% Sep 1-85 121.748 8.771-0.002
Com 13% Mar 1-86 122.743 8.752-0.005
Com 11% Dec 15-81 104.996 8.253-0.004
Com 10% Sep 1-80 104.996 8.253-0.004
Com 11% Dec 15-81 111.372 8.343-0.003
Com 12% Dec 15-84 116.744 8.550-0.006
Com 10% Oct 1-85 104.996 8.179-0.004
Com 12% Dec 15-81 111.372 8.343-0.003
Com 13% Dec 15-89 104.248 8.209-0.002
Com 14% Dec 15-89 104.248 8.209-0.002
Com 15% Oct 1-81 105.248 8.262-0.004

PROVINCIAL
Amé 12% Dec 15-87 116.744 10.117-0.001
BC 10% Feb 1-80 103.623 8.516-0.002
BC 12% Oct 29-83 110.211 8.495-0.004
Man 11% Mar 15-83 109.625 8.742

CORPORATIONS

Bank 12.65	Nov 15-87	111.625 10.744 +0.003
CU 12.375	Dec 15-89	111.619 10.801 +0.006
CU 12	Jul 15-80	108.124 10.856 +0.001
COT 12	Mar 15-81	112.965 10.285 +0.005
DPS 12	Nov 1-80	107.872 11.308 +0.002
HO 12	Mar 31-82	110.997 8.718 +0.003
IP 12.70	Nov 15-84	112.627 11.071 +0.002
Novia 12	Dec 15-80	104.273 10.778 +0.002
Novus 12	Jul 15-81	105.874 10.899 +0.005
Shell 11	Jan 15-88	101.871 10.342 +0.004
Suncor 12	Jun 1-83	104.125 11.428 +0.001
TCC 12	15 Sep 15-83	114.125 11.011 +0.001
TCP 11.70	Jun 25-83	106.371 10.380 +0.004
TQM	12.20	Dec 23-84 11.427 +0.002

L'OR

(AP) — Voici les cours de clôture de l'or hier sur les principales places, en dollars US (once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture).

Londres... \$349.00 (\$348.50)
Paris... \$350.46 (\$349.93)
Francfort... \$349.48 (\$349.93)
Zurich... \$349.50 (\$348.50)
Hong Kong... \$348.27 (\$347.76)

(PC) — L'or coté \$481 (\$347 US) à l'offre et \$482 (\$348 US) à la demande, hier en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de \$0.0050 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

Judi \$5.0100

MONTRÉAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à \$6.969 l'once troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à \$5.020 l'once troy.

L'OR À TERME

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des métaux de Winnipeg.

Contrats de 20 onces

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Sept 86	---	---	---	350.00
Dec 86	---	---	---	355.00
Mars 87	---	---	---	364.00
Juin 87	---	---	---	377.00

Volume de Jeudi: nil

CONTRATS DE 200 ONCES D'ARGENT

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Jul 86	---	---	---	5.07
Oct 86	---	---	---	5.10
Mars 87	---	---	---	5.26
Avis 87	---	---	---	5.30
Jul 87	---	---	---	5.50

Volume de Jeudi: nil

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (cathodes + catégorie -A-)

comptant	896-898
à terme	915-916

ventes 111 000 tonnes

CUIVRE et CATHODES

comptant	868-869
à terme	889-891

Cuivre Ventes 1 800 tonnes

PLOMB

comptant	252-253
à terme	258-258.5

ventes 25 325 tonnes

ZINC (qualité supérieure)

comptant	554-555
à terme	549-550

ventes 14 500 tonnes

ZINC

comptant	525-530
----------	---------

ventes nil tonnes

ALUMINIUM

comptant	752-753.5
à terme	772-773

ventes 54 275 tonnes

NICKEL

comptant	2655-2660
à terme	2695-2700

ventes 2 376 tonnes

LES AURIFÈRES

Fermeture

Afrique du Sud (Afr's \$U.S.)

	Otre	Dem.
Anglo. Amer Gold	3 1/2	3 1/2
Blyvooruitzicht	1.25	1.45
Brackens	15 1/2	15 1/2
Buffelsfontein	2 1/2	3
Cons. Modderfontein	6 1/2	7
Doomfontein	11 1/2	11 1/2
Driefontein Cons.	3 1/2	3 1/2
Eggs	7	7 1/2
Freegold	7 1/2	8
Hamony	2.85	3.05
Harties	9 1/2	9 1/2
Kinross	4 1/2	4 1/2
Kioof	9 1/2	9 1/2
Libanon	17 1/2	17 1/2
ORPSYD Ofsail	6 1/2	6 1/2
Randfontein	9	9 1/2
St. Helena	24	25
Southvaal Holdings	9	9 1/2
Stilfontein	24	25
Vaal Reefs	4 1/2	4 1/2
Welkom	5 1/2	5 1/2
Western Deep	4 1/2	4 1/2
Winkfontein	24 1/2	24 1/2
West Rand Cons.	1 1/2	1 1/2

par Midland Doherty Ltd

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES
ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Caisse Pop. St-Rene Goupil, 321-2610.
FINANCEMENT vos genres, 1ère 2e hypothèque, balance de prix de vente, cheques, escrow, etc. Giguere, 334-8115.
LE HYPOTHÈQUE TAUX COMPÉTITIF INF. CREDIT VIE. 333-3334

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
A QUI LA CHANCE? Boutique d'artisanat-bijoux et mode, très bien située Vieux-Montréal, potentiel excellent, capital requis \$25,000. Pour info: M. Gauthier, 514-625-2488.
A ST-ZOTIQUE, terrain 60x92 à vendre, au bord d'une rivière Notre-Dame des Rivières, quai-duc et égouts installés, Auboine \$1.00 le pi car. (1126)-3305.
ACHETEZ un studio développement photos "1ère", équipé d'un mini-lab photo système prix intéressant. Pour info: 341-4522.
ARTISTE peintre sculpteur connu, âgé de 82 ans cherche à vendre sa petite propriété LE PETIT MONTMARTRE avec toutes ses œuvres au complet. Possibilité de faire un centre d'art très remarquable. Bien située à Ste-Dorothée. Lavo, 689-0994

BASEBALL
Achetez billets de saison non utilisés, 1986, 737-2318 ou 342-5480.
BOUTIQUE Rock, centre-ville Joliette, C.P. 33, Joliette, J6E 3Z3.
CHERCHE jobber ou exposant pour marché aux puces pour exécution boîtes allume-feu, 687-0871 après 18h.
DISCOTHÈQUE à vendre, 125 places, St-Amand, Carabé. Après 5h M. Gagnon 426-2571.
DOUBLEZ vos revenus sans quitter votre emploi, commerce international. 467-6672, 641-3404.
NETTOYEUR à sec offrant service rapide et de haute qualité recherche contrats pour comptoir au jobber. Marc, 381-1322.
NOUVEAU extraordinaire commerce agréable et facile, possibilité de faire \$1000 à \$5000 de profits par semaine dès la première semaine, capital requis \$30,000 et plus. 1-514-277-6472

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
NOUVEAU
Copies de parfum. Profits intéressants pour boutiques. (1-514)229-3395, (1-514)438-2484.
OCCASION EXTRAORDINAIRE
L'opportunité de devenir directeur-gérant de division. Possibilité d'obtenir un revenu annuel au-delà de \$150,000; capital requis \$30,000, avec très bonne protection, départ initial \$6,000. M. Therrien, 333-8580.
OPPORTUNITÉ CONCESSION CHARIOTS ÉLÉVATEUR
Une des plus grandes marques de ligne mondiale de chariots élévateurs japonais est présentement à la recherche d'agrandir son réseau de concessionnaires dans la province du Québec. Si vous êtes une compagnie dynamique et agressive, cela peut être l'opportunité que vous recherchez. Pour plus d'informations, veuillez communiquer un résumé de votre entreprise en mentionnant les réalisations accomplies à La Presse, Réf. 2235, C.P. 6041, Succ. A, Montréal, H3C 3E3.
SECRETARIAT juridique, commercial, traitement de textes, telex, modem, recherche pluripluri, Vieux Montréal, 674-5411.
URGENT
commerce de bijoux et prêts sur gage. A vendre. Cause décès. 523-9874 jour, 658-9570 soir.
VOTRE ORDINATEUR IBM PC est débordé? Transformez-le en un système multi-usages, doublez la puissance, coupez vos dépenses! Vente, service, location. 527-CIAP

712 ASSOCIÉS DEMANDES
CHERCHE médecin désirant faire fortune dans fabrication capteurs bio-médical brevets, 383-7030
INVESTISSEURS jusqu'à \$200,000. Immo, comptabilité. 1-754-4594.
OCCASION unique au monde, business associé, actif ou passif avec capital \$50,000 ou \$100,000 pour projet touristique international. (Beaucoup d'argent). Région \$14 sans frais. 1-800-363-2501.
RECHERCHE personne, temps plein ou partiel, pour devenir associé, et voir aux achats et à l'administration dans le domaine de la construction intérieure. Posséder sens des affaires. Capital requis \$60,000. Balance à discuter. 282-0195 local 50, jour, soir, fin de semaine.

714 FRANCHISES
FRANCHISE de bar-restaurant dans les Cantons de l'Est à vendre ou échanger contre immeuble ou bateau. Communiquer à: 514-464-4222 ou C.P. 267, Bédouin, J2G 4T1.
FRANCHISE disponible au Québec. Personne qui n'a pas peur de relever des défis, être maître de son temps et le goût des affaires. 613-233-2818.
FRANCHISE dans restauration à vendre. Veuillez envoyer toute correspondance à: La Presse, Réf. 2045, C.P. 6041, Succ. A, Montréal, H3C 3E3.

715 SERVICES FINANCIERS
C'EST SIMPLE C'EST GARANTI L'INTEREST EST À 7% FONDS GARANTIS Pour tout projet viable de \$200,000 à \$5,000,000 U.S. CITYWIDE NEW ENGLAND 1-712-868-1121 poste 110
FINANCEMENT disponible de \$10,000 à \$5,000,000 aux entrepreneurs en difficulté financière. Achevons surplus d'inventaire ou marchandises de liquidation. 845-8194 local 201.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
CONTACT PSI maintenant à votre disposition C.E.P. vous offre des services: recherche, développement, orientation, affaires, enquêtes policières et autres. 728-2780.
VISITEUR MÉDICAL A MI-TEMPS, QUÉBEC Authentique pro de la visite médicale, 39 ans, bilingue, bien introuvable, offre ses services à temps partiel, Québec et alentours, hôpitaux ou général, cause retour à l'université. Dispose auto récente. J.-M. Schmidt (418) 831-7446

718 ARGENT DEMANDÉ
BALANCE de vente à vendre, 30 000\$, 2ème hypothèque. 288-9982.
BESON URGENT Prêt \$60,000, x 5 ans pour famille en détresse. Gens bien nantis, je fais appel à votre générosité. Écrire à: La Presse, Réf. 2047, C.P. 6041, Succ. A, Montréal, H3C 3E3.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des OFFRES D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS 285-7111 INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013 ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

EXPERT COMPTABLE
• Service rapide de comptabilité complète
- Taxes des corporations, petites et moyennes entreprises
- Très raisonnable
B.P. 692, Côte St-Luc H4V 2Z3 832-2298 R-717

WELCOMME
PARIS

LAINES À TRICOTER DE PRESTIGE VOUS OFFRENT L'OPPORTUNITÉ D'OUVRIR LA BOUTIQUE DE VOS RÊVES... DANS LE QUARTIER DE VOTRE CHOIX

NOUS VOUS OFFRONS:
— L'EXCLUSIVITÉ DANS UN TERRITOIRE DONNÉ
— L'APPUI TECHNIQUE À UNE BONNE GESTION
— UN SUPPORT PUBLICITAIRE AU NIVEAU CONTINENT NORD-AMÉRICAIN
— VOUS SEREZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE BOUTIQUE
— CE N'EST PAS UNE FRANCHISE

POUR RENSEIGNEMENTS: CLAIRE BORNE (514) 747-2938 ou 1-800-361-3358 du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

BOUTIQUES EXCLUSIVES

BOUTIQUE LÉLIA enr. 1217, BERNARD ouest, OUTREMONT	VIE D'ARTISTE 4876, boul. des SOURCES D.D.O.	LES BELLES SOEURS 267, boul. LAURIER CENTRE ULTRA ST-BASILE-LE-GRAND
--	--	--

KOHDE-KILSCH!
BASSETT! SUKOVA!

CLAUDIA KOHDE-KILSCH Finaliste au Challenge Player's 1985

HELENA SUKOVA Demi-finaliste au Challenge Player's 1985

Carling Bassett Joueuse no 1 au Canada

Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Commandes téléphoniques: TELETRON (514) 288-2525

du 2 au 10 août
Stade de tennis Jarry

Organisé par Tennis Canada

Le Challenge Player's CHAMPIONNATS DE TENNIS

LA NOUVELLE Super Loto

PRÉSENTE

La Cadillac DES LOTS BONIS

Grattez-vous un sachet de nouvelle Super... et courez la chance de gagner l'une des 125 Cadillac* offertes instantanément à chaque 2 semaines, du 7 juillet au 31 août juste en grattant le sachet.

500 CADILLAC EN LOTS BONIS INSTANTANÉS

Toujours à 10\$, votre billet de Super est bon pour 2 tirages et vous offre 2 gros lots de 1 million \$ chacun tous les 2 dimanches.



*Dans le cas où le véhicule offert n'est pas disponible au moment où elle est réclamée, la Société de la Loterie Interprovinciale des États-Unis et du Québec se réserve le droit de substituer un véhicule équivalent.